

PER  
C-4  
CON  
S

# action

## Canada *France*



Canada \$1.50, USA \$1.25, France FF.6

**Ingénieurs-Conseils à Montréal**  
**Software and Computer services in France**  
**Les Transports en Alber**

PREMIER JOURNAL ÉCONOMIQUE FRANCO CA

Bibliothèque Nationale du  
Québec, Bureau du Dépôt Légal  
Réception des périodiques  
1700 rue Saint-Denis  
MONTREAL, P.Q. H2X 3K6

# UNE BANQUE D'AFFAIRES

POUR L'INDUSTRIE.  
POUR LE COMMERCE.  
POUR L'ENTREPRISE.

Banque à charte canadienne,  
la Société Générale (Canada) est à votre service.

À vous de profiter de notre expertise  
de grande banque française et internationale,  
ici-même chez vous, pour vos financements d'affaires  
domestiques et internationaux.

Nous offrons aussi un service spécialisé  
de location industrielle par l'entremise de notre filiale:  
Crédit-Bail Société Générale (Canada) Inc.

UNE BANQUE D'AFFAIRES  
UNE BANQUE D'AFFAIRES  
UNE BANQUE D'AFFAIRES  
UNE BANQUE D'AFFAIRES  
UNE BANQUE D'AFFAIRES  
UNE BANQUE D'AFFAIRES



# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(CANADA)

Montréal  
(514) 875-0330

Québec  
(418) 529-4505

Toronto  
(416) 364-2864

Calgary  
(403) 265-3305

Edmonton  
(403) 482-6925

Vancouver  
(604) 689-2444

# action Canada France

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

MAI 1982, VOL 4 — N° 64



Légende: L'écluse de Saint-Lambert dans la Voie Maritime du Saint-Laurent, près de Montréal.

Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle "Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE".

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reproduction of all or part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

## SOMMAIRE

<b>Éditorial</b> .....	G. Liduena	<b>3</b>
<b>La Conjoncture au Canada</b> .....	H. Mhun	<b>5</b>
<b>Lettre de France — Letter from France</b> .....	B. Brasseur	<b>6</b>
<b>Ingénieurs-Conseils à Montréal</b> .....	B. Lamarre	<b>9</b>
<b>Les Transports en Alberta</b> .....	P. Berron	<b>16</b>
<b>Software and Computer services</b> .....	P. Sahut d'Izarn	<b>18</b>
<b>À travers la Presse</b> .....	M. Durand	<b>21</b>
<b>Le Droit et vos Affaires</b> .....	R. & B. Lette	<b>23</b>
<b>Art &amp; Culture</b> .....		<b>25</b>
<b>La Bourse</b> .....		<b>26</b>
<b>Changes</b> .....	P. Durance	<b>27</b>
<b>Les Salons Français — French Trade Shows</b> .....		<b>28</b>
<b>Business</b> .....		<b>30</b>
<b>Nouvelles — News</b> .....		<b>31</b>
<b>Communiqués de la Chambre de Commerce Française au Canada</b> .....		<b>32</b>
<b>Notre Carnet</b> .....		<b>32</b>

# **Ciments Canada Lafarge Ltée**



**Le premier cimentier en Amérique du Nord**

Siège social: 606 Cathcart, Montréal, Québec H3B 1L7

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.  
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD

Gilles Léveillé, Président  
Bertrand Namy, Vice-Président/Éditeur  
Jean-Paul Sêmeillon, Secrétaire/Trésorier  
Gaston Brown, Administrateur (Québec)  
André Galipeault, Administrateur (Toronto)

#### ADMINISTRATION / MANAGEMENT

##### PUBLICITÉ / ADVERTISING

J. Daniel Hamet, Lise Allard  
1080, Beaver Hall, suite 826  
Montréal H2Z 1S8  
Tél.: 866-2797  
ou 866-0178

Composition et impression  
Imprimerie Gagné Ltée  
Louiseville-Montréal

#### ABONNEMENTS / SUBSCRIPTION RATES

Canada \$ 12 an / year  
Autres Pays / Other countries \$ 15 an / year

Le numéro / single copy ..... \$1.50

ACTION CANADA FRANCE a remplacé, début 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publié 10 fois par an par "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Téléphone (514) 866-0178. Courrier de deuxième classe: enregistrement no. 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaced in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Phone (514) 866-0178. Second class mail: registration no. 3700. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.

La revue ACTION CANADA FRANCE est répertoriée dans l'Argus des Communications.



## ÉDITORIAL

Les récentes visites du Premier Ministre Français et du Ministre du Commerce extérieur ont mis en lumière la volonté de la France d'accélérer le développement des échanges économiques avec le Canada. Plus récemment encore la mission du Centre National du Patronat Français qui s'est rendue en Ontario au début du mois de mai, faisant suite à la venue de précédentes missions au Québec, en Alberta et en Colombie Britannique, a confirmé la nette volonté des industriels français de s'intéresser davantage dans le futur aux différentes provinces canadiennes.

A ceux qui pourraient s'étonner de cet intérêt exprimé par des responsables politiques ou économiques français pour un développement de nos échanges, il faut préciser que ceux-ci sont encore bien trop faibles. En effet, le Canada n'a que 0,6% du marché d'importation français et la France n'a que 1% du marché d'importation canadien. A titre de comparaison, il n'est pas normal, malgré la distance et l'appartenance au marché commun, que la France vende 20 fois plus à la Belgique qu'au Canada. Il faut encore ajouter que les échanges France Québec représentent 60% de la totalité des échanges avec le Canada. Ces quelques chiffres prouvent, s'il en est encore besoin, qu'il est absolument impératif, non seulement de stimuler le développement de la coopération économique établie depuis longtemps avec le Québec mais aussi de faire un effort important dans ce domaine vis-à-vis des autres provinces.

Pour cela, tous les moyens nécessaires sont déjà en place. Je citerai les postes français d'expansion économique installés dans les principales villes du Canada, le Centre de diffusion d'informations techniques, de promotion des technologies à Montréal et son homologue québécois en France, la Section des Conseillers français du commerce extérieur du Canada, les délégations des provinces à Paris, qui devraient parmi d'autres jouer un rôle important. Leur efficacité et leur compétence ne sont plus à démontrer.

De même, nos entreprises, grandes ou petites, françaises au Canada ou vice versa, à travers lesquelles s'opère déjà une grande partie des échanges actuels, doivent aider les nouveaux venus qui voudraient s'installer ou trouver des débouchés pour leurs produits, grâce à leur connaissance du terrain, sans laquelle aucune affaire ne peut démarrer.

Mais notre Chambre de Commerce, avec ses implantations à Montréal, Québec, Toronto, Calgary, Vancouver, et ses 1 200 membres ici et en France, a elle aussi un rôle important à jouer: sa mission principale définie dans ses statuts n'est-elle pas, en effet, "d'aider à développer dans les deux sens les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France d'une part et le Canada d'autre part"? Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'activité dans ce domaine a d'ailleurs été intense et les objectifs majeurs que nous nous étions fixés pour 1981 ont été complètement réalisés. Citons entre autres: l'ouverture de la Section de Calgary en juin, et l'organisation du Colloque Deauville IV à Montréal du CNPF en novembre dernier.

Le succès de nos réalisations, dû au dynamisme des équipes qui animent les différentes sections et le Siège de Montréal, et dû aussi à la confiance et à la fidélité de nos membres, m'incitent à penser que notre Chambre est prête à aborder de nouveaux défis et, en particulier, celui de son propre développement, et à être toujours à l'avant-garde de la promotion des échanges entre la France et chacune des provinces.

Gilbert H. Liduena,  
Président  
de La Chambre de Commerce Française au Canada



## AIR FRANCE LANCE L'AÉROGARE EXPRESS.

Paris, invite le monde entier à découvrir CDG2, l'Aérogare Express. Express parce que la distance séparant votre avion de la sortie, 70 mètres sur un seul niveau, est parmi les plus courtes du monde. Express parce qu'un circuit simplifié vous délivre vos bagages très

rapidement.

Express parce que le Temps de Correspondance Minimum entre 2 vols est de 45 minutes seulement, faisant de Paris la plaque tournante idéale. Nos horaires ont été étudiés pour vous offrir un maximum de correspondances

pratiques. Express parce que les arrivées internationales et les départs vers les capitales régionales françaises se situent dans la même Aérogare. Alors, pour votre prochain voyage, voyagez avec nous. CDG2 est une raison de plus pour choisir Air France.



AÉROPORT  
DE PARIS

UNE RÉALISATION AÉROPORT DE PARIS

**AIR FRANCE**   
**PARIS CHARLES DE GAULLE AÉROGARE 2.**

## LA CONJONCTURE AU CANADA



Henry Mhun

*La récession et la contraction de la demande globale s'accompagnent d'une diminution du taux d'inflation. Dans un bon nombre de secteurs, les producteurs compriment leurs prix de vente. Les prix des produits de base sont également à la baisse depuis quelque temps et les prix de l'alimentation s'élèvent moins vite (6.1% de mars 1981 à mars 1982).*

*La plupart des économistes prévoient que ce ralentissement, qui sera surtout sensible au premier semestre avant le retournement de la conjoncture prévu au second, se traduira par une augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'ordre de 10.5% à 11% en 1982, comparativement à 12.5% en 1981. Ce sera la première baisse depuis cinq ans.*

*Malgré cette amélioration dans la tendance actuelle des prix, l'inflation au Canada reste beaucoup plus forte qu'aux Etats-Unis. La hausse des prix, de février 1981 à février 1982, s'établit à 11.6% au Canada et 7.7% aux Etats-Unis. Pourtant, l'économie des deux pays subit une récession identique et à Ottawa comme à Washington on pratique une même politique monétaire restrictive. Cette disparité, assez exceptionnelle, est imputable dans une large mesure à l'évolution respective des prix de l'énergie: alors que les prix des produits pétroliers ont tendance à diminuer dans la république voisine, par suite de l'offre excédentaire de pétrole brut sur les marchés internationaux, ils continuent de monter au Canada, conformément à la politique d'ajustement graduel à la hausse, des prix Canadiens sur les prix mondiaux.*

*L'écart dans le taux d'inflation s'explique aussi par les majorations de salaire plus modérées aux Etats-Unis où des contrats collectifs de travail en vigueur ont pu être renégociés dans des secteurs d'activité importants, l'automobile en particulier. Au Canada, l'atmosphère n'est guère au compromis et les règlements de hausses salariales entraînent des majorations souvent plus élevées que le taux d'inflation. Ces majorations pèsent sur les coûts de production et affectent la position concurrentielle des entreprises canadiennes. Confrontées à la faible demande actuelle, celles-ci ne sont pas en mesure de répercuter l'augmentation des coûts de main-d'oeuvre sur les prix de vente et, dans bien des cas, elles sont amenées à licencier du personnel pour maintenir leurs marges bénéficiaires ou même survivre. Dans sa dernière revue de la politique économique, le C.D. Howe Institute souligne qu'au Canada "il y a un choix très clair à faire entre les augmentations de salaire et le chômage".*

*À cet égard, les nombreux règlements prochains de conventions collectives dans le secteur public retiennent présentement l'attention du patronat canadien. Comme les demandes salariales dans le secteur public et parapublic échappent aux mécanismes du marché, elle se sont réglées, dans la conjoncture inflationniste des dernières années, par des hausses de rémunérations élevées qui se sont étendues largement au secteur privé. Dans le rapport annuel de la Banque du Canada pour 1981, le gouverneur, M. G. Bouey, déclare à ce sujet que "La plupart des marchés de biens et services sont maintenant trop faibles pour absorber des hausses rapides de prix et de coûts". Et il souligne justement que "dans les secteurs de l'économie qui ne sont pas soumis aux pressions du marché, il faut des restrictions aux accroissements de revenus qui soient suffisantes pour empêcher un décalage entre les réactions de ces secteurs et celles des secteurs soumis aux lois du marché".*



## Lettre de France

Par B. Brasseur  
Vice-Président Exécutif  
Banque Nationale de Paris  
(Canada)

### Placements financiers des ménages: une nouvelle donnée

En 1981, les placements monétaires et financiers des ménages ont profondément varié. Ils ont été caractérisés en effet par une progression des avoirs liquides en début d'année suivie à la fin de l'été d'un dégonflement spectaculaire. Résultat, les actifs monétaires réels détenus par les ménages ont baissé pour la deuxième année consécutive; en 1981 comme en 1980, ils ont monté moins vite que les prix alors qu'ils n'avaient cessé de croître au cours des trois dernières décennies.

Mais le phénomène le plus intéressant est la rapidité avec laquelle les ménages ont modifié la composition de leur épargne pour l'adapter aux conditions de rémunération.

De Janvier à Août, les placements monétaires des ménages ont augmenté de près de 13% en rythme annuel corrigé des variations saisonnières, contre un peu plus de 8% en 1980. Cette hausse tient à un ensemble de trois facteurs:

1- La progression du revenu réel tout d'abord qui contraste avec la stagnation de 1980. Le gain de pouvoir d'achat de 2% environ sur les trois premiers trimestres a entraîné avec lui celui des placements monétaires et financiers. Compte tenu de la rigidité observée sur les comportements de consommation des ménages, c'est l'épargne qui subit avant tout les fluctuations des revenus. Ainsi en 1980, la baisse du pouvoir d'achat du revenu des ménages de 0,4% avait provoqué une baisse en termes réels de 11,7% de leur épargne monétaire;

2- Les placements monétaires ont été également favorisés par la mise en veilleuse du marché financier au cours des mois suivant les élections présidentielles: chute des cours de bourse, incertitudes sur les taux d'intérêt;

3- enfin, la vive progression du taux de l'argent au jour le jour a joué un rôle décisif. Les taux sont

passés en effet de 11% en début d'année à 20% en juin provoquant un engouement pour les comptes à terme (dépôts à terme et bons de caisse) dont la rémunération se situait au voisinage du taux du marché monétaire pour les dépôts supérieurs à 100.000 FRF. Ils ont alors progressé de 25% en rythme annuel corrigé des variations saisonnières au premier semestre. Après impôts au taux de 38%, l'intérêt net de ces placements dépassait d'ailleurs 10,5%, de trois points supérieurs au rendement des livrets A des caisses d'épargne pour un degré de liquidité voisin.

Déclenchée par une décision du ministre de l'Economie du 4 septembre 1981 visant à abaisser le volume des ressources à taux indexés sur le marché monétaire, le reflux des comptes à terme s'est traduit pour le seul mois de septembre par une baisse nette de près de 40 milliards, supérieure à 10% de leur montant total. Les raisons de cette baisse sont claires: seuls pouvaient continuer de bénéficier des rémunérations du marché monétaire, les dépôts supérieurs à 500.000 francs bloqués pendant 6 mois au moins. Dans le cas contraire, les rendements nets chutaient allant jusqu'à perdre 7 points dans le cas le plus défavorable. Encore faut-il distinguer entre les dépôts à terme sur lesquels a porté l'essentiel de la contraction (-30%) et les bons de caisse, moins sensibles aux conditions de rémunération qu'à l'anonymat qu'ils conservent. L'assujettissement des bons de caisse au taux maximal de l'impôt sur les grandes fortunes depuis le 1<sup>er</sup> janvier n'a d'ailleurs pas eu non plus, en apparence, de rôle dissuasif marqué sur leur détention.

Par un comportement apparemment paradoxal, les ménages ont transféré une bonne part de leurs avoirs en comptes à terme sur des dépôts à vue dont on sait bien que la rémunération est nulle. Ceux-ci se sont en effet accrus de 13 milliards au mois de Septembre, soit de 3,7% après correction des variations saisonnières. Mais il s'agit d'une position d'attente en vue d'autres affectations à l'épargne ou à la consommation et c'est seulement pour leurs qualités de liquidités que les dépôts à vue ont fait l'objet de cette préférence transitoire. Les livrets dans les ban-

ques et dans les caisses d'épargne ont également absorbé une partie des liquidités disponibles. Mais si les liquidités détenues par les ménages ont baissé à partir du mois de Septembre (leur niveau en termes réels a baissé de plus de 3% entre Août et Novembre), c'est qu'une partie des fonds disponibles s'est portée sur le marché financier.

L'annonce des mesures de limitation des rémunérations en Septembre a coïncidé avec une nette reprise des émissions sur le marché financier et notamment de l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs au taux de 16,75% sur 6 ans. Ce redressement en fin d'année permettait au marché obligataire de faire bonne figure par rapport à ceux des années précédentes avec un chiffre d'émission voisin de 100 milliards. Les ménages, pour leur part, en souscrivant aux emprunts obtenaient un rendement réel nettement positif, cependant que se développait la formule des obligations à taux variable qui a rencontré un succès certain puisqu'elle a représenté le quart environ des émissions.

Enfin, dernier avatar financier de cette fin d'année 1981, l'apparition des Fonds Communs de Placements, investis essentiellement en obligations et permettant aux ménages d'obtenir un rendement assez élevé et une fiscalité avantageuse tout en conservant une bonne disponibilité de leurs fonds et la garantie de leur capital.

Le nouveau dispositif des rémunérations conçu par les autorités monétaires a creusé l'écart entre le rendement des placements financiers et celui des placements libres liquides provoquant le déplacement escompté vers l'épargne longue et prouvant, s'il en était besoin, la capacité d'adaptation des épargnants français et de leurs réseaux de collecte. L'année 1982 s'annonce moins mouvementée sur le plan de la structure des rémunérations et devrait permettre la poursuite du mouvement de consolidation de l'épargne à un rythme certes moins rapide que celui de l'automne dernier mais néanmoins suffisant pour accroître le volume de l'épargne financière si nécessaire à un financement non inflationniste du déficit de l'Etat et des entreprises.

### Households' financial investments: new breakdown

In 1981, the monetary and financial investments made by householders underwent a considerable change. There was a rise in liquid holdings at the beginning of the year, followed at the end of the summer by a spectacular fall. As a result, real monetary holdings of households decreased for the second year in succession; in 1981, as in 1980, they rose at a slower rate than prices, whereas they had increased continuously over the last three decades.

But the most interesting phenomenon is the speed with which householders altered the make-up of their savings to adapt to the new incomes situation.

Between January and August, households' monetary investments increased by nearly 13 per cent in seasonally adjusted annual terms, compared with just over 8 per cent in 1980. There were three main causes:

- 1- firstly, the rise in real income, which contrasted with the stagnation of 1980. The gain in purchasing power of approximately 2 per cent over the first three quarters brought with it a rise in monetary and financial investments. In view of the inflexible nature of households' consumption behaviour, the savings item is the first to be affected by fluctuations in income. Thus in 1980, the 0.4 per cent fall in the purchasing power of households' income had brought about a decrease in real terms of 11.7 per cent in their monetary savings;
- 2- monetary investments were also favoured by the slackness of the capital market immediately after the presidential elections: fall in stock market prices, uncertainty about interest rates;
- 3- Lastly, the sharp rise in the overnight rate played a decisive part. It rose from 11 per cent at the beginning of the year to 20 per cent in June, and caused a rush into time deposits (long term

deposits and savings certificates), on which interest was about the same as the money market rate for deposits of over F 100,000. There was then a 25 per cent rise in annual terms, seasonally adjusted, in the first half. After tax at 38 per cent, net interest on such investments was over 10.5 per cent, 3 points higher than the yield on the "A" passbooks of the savings banks for a similar level of liquidity.

As a result of the decision by the Ministry of the Economy on 4th September 1981 to reduce the volume of indexed-rate resources on the money market, this movement was reversed: for the month of September alone, there was a net decrease in time deposit accounts of nearly F 40 billion, over 10 per cent of the total amount. The reasons for the decline are obvious: only deposits of over F 500,000, frozen for at least 6 months, could continue to benefit from money market interest payments. On other deposits the net yield fell, by up to 7 points in the least favourable cases. However, a distinction must be made between time deposits, in which the biggest drop was recorded (30 per cent), and savings certificates, which are less affected by interest conditions because of their anonymous nature. Indeed, the measure applying to savings certificates the maximum rate of wealth tax since 1st January does not appear to have had any marked dissuasive effect on their holding.

In an apparently paradoxical manner, households transferred a large proportion of their holdings in time deposit accounts to sight deposits, knowing full well that the latter bear no interest. Sight deposits rose by F 13 billion in September, i.e. 3.7 per cent seasonally adjusted. But this is in fact a temporary measure before the allocation to savings or to consumption, and the only reason for this preference is the liquid nature of sight deposits. Passbooks in banks and savings banks also absorbed part of the available liquidity.

But if from September onwards there was a decrease in the liquidities of households (fall of over 3 per cent between August and November in real terms), this was because a proportion of the funds available went to the capital market.

The announcement of the limiting of wage-increases in September coincided with a marked recovery in issues on the capital market, in particular the F 15bn State Loan at 16.75 per cent over 6 years. This improvement at the end of the year enabled the bond market to record a satisfactory total compared with previous years, with issues amounting to F 100bn or so. Households obtained by subscribing to these issues a positive real yield, and at the same time the formula of floating-rate bonds developed; this was a definite success, accounting for approximately one quarter of issues.

The final development on the financial scene in 1981 was the appearance of "Fonds Communs de Placements", a formula of investment mainly directed towards bonds, which gave households a fairly high income and tax advantages, while at the same time keeping their funds easily available and preserving their capital.

The new interest rate structure devised by the monetary authorities widened the gap between the yield on financial investments and that on noncontrolled liquid investments, bringing about the expected move into long term savings and proving — if proof were needed — that French savers and their savings networks are highly adaptable. 1982 promises to be a more stable year for interest rates, and the trend towards the consolidation of savings should continue, at a slower rate than that of last autumn but nevertheless sufficiently quickly to increase the volume of financial savings, so essential for the non-inflationary financing of the deficit of the State and of companies.

Une banque internationale  
présente dans plus de 45 pays

À Paris: M. M.M.G. Brandenburg  
Représentant

À Montréal: M. E. Calafatis  
Directeur  
Centre international  
de Montréal

**BNE**   
**LA BANQUE  
DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

**“Look after your business  
while we look  
after you.”**



On the Left  
Bank in Paris, 1 000  
rooms with color T.V.,  
closed-circuit movies, direct-  
dial telephone and of course,  
round-the-clock room  
service. 10 functions  
rooms for conferences and  
receptions of up to 1 500 persons, with full audio  
visual facilities. Special “Company” rates.



**Paris-Sheraton Hotel**

**“le service absolu”**

19, rue du Commandant-Mouchotte - 75014 Paris - France.  
Téléphone : 320.15.51 - Téléc : 200135

## **WEISS, BRAZEAU ET ASSOCIÉS** Comptables agréés

Membre de la firme nationale Laventhol & Horwath

Membre de la firme internationale Horwath & Horwath

### **À MONTRÉAL**

Weiss, Brazeau & Associés  
2020, Université  
Suite 1227  
Montréal, Canada  
H3A 2A5  
tél.: (514) 288-2020  
Télex: 055-61984

### **EN FRANCE**

#### **PARIS**

Horwath & Horwath France  
Cabinet Cauvin Angleys  
Saint-Pierre Revifrance  
54, avenue Marceau  
75008 Paris, France  
tél.: 723.82.89  
Télex: 620522  
Câble: HORWINTAS

#### **MARSEILLE**

Cabinet Cauvin Angleys  
Saint-Pierre  
27, cours Pierre-Puget  
13006 Marseille, France  
tél.: (91) 37.05.85  
Télex: 400512  
Câble: HORWINTAS

#### **TOULOUSE**

Cabinet Cauvin Angleys  
Saint-Pierre S.A.  
40-42 rue du Rempart  
St-Etienne B.P. 425  
31008 Toulouse, France  
tél.: (61) 21.72.50 (61) 21.72.56  
Télex: 520804  
Câble: HORWINTAS

PROTEC



**LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.**

360, rue St-Jacques, Montréal

Courtier en valeurs mobilières

TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • SHERBROOKE • MONCTON  
TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • ST-HYACINTHE • VAL D'OR  
VICTORIAVILLE • JOLIETTE • ROUYN-NORANDA • RIVIÈRE-DU-LOUP  
EDMONTON • LONDRES • GENÈVE • NEW YORK

# INGÉNIEURS-CONSEILS À MONTRÉAL



par M. Bernard LAMARRE  
Prés. du Groupe LAVALIN

## LES RAISONS D'UNE POLITIQUE D'OUVERTURE.

Monsieur Bernard Lamarre, Président du Groupe Lavalin, a présenté récemment à Montréal une conférence sur l'avenir de la profession d'Ingénieurs Conseils au Canada, conférence qui a retenu l'attention à beaucoup de titres.

La personnalité du Conférencier en premier lieu. C'est à elle que le petit bureau d'études où il débute doit d'être devenu le plus grand du Canada et Lavalin doit se classer maintenant parmi les six plus grands du Monde en compagnie d'ailleurs de deux autres très grandes sociétés d'Ingénieurs Conseils de Montréal.

Le Conférencier exposa rapidement les raisons historiques qui firent de Montréal la capitale de l'Ingénierie au Canada et l'une des plus importantes sur le plan international. Carrefour de civilisations, pluralité des langues et d'autres motifs géographiques favorables sont venus se joindre aux heureux effets du rattrapage économique de la Province de Québec à partir des années 60. La brusque accélération des besoins dans le domaine de l'infrastructure routière et de l'équipement hydroélectrique obligèrent le Gouvernement à avoir recours aux bureaux d'études privés, et c'est là l'origine de leur exceptionnel développement durant ces vingt dernières années.

Mais le plus original dans les propos du Conférencier, c'est bien la reconnaissance d'une déficience dans l'organisation des sociétés de la profession lesquelles sont incapables pour le moment de suivre l'évolution de la demande. C'est ainsi que les 3 plus grands bureaux du Canada qui se classent parmi les 10 plus puissants au monde pour le volume des études réalisées annuellement, tombent au centième rang si l'on

considère la somme totale des travaux qu'elles ont réalisés comme constructeurs ou comme gérants de construction, au titre de marchés dits "Contrats clés en mains".

Il est intéressant de noter ici une convergence d'idées avec ce que j'avais exprimé voici deux ans dans la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada. J'essayais alors de prévoir la forme que devrait prendre les grandes Entreprises françaises pour se préparer et s'adapter à un marché international dont la croissance dépassera de très loin tout ce qu'on a connu dans le passé. On parlait de la conception de l'Entreprise qui ne fait que construire pour arriver à une Entité qui aurait regroupé les services et les moyens d'intervention du consultant, de l'entrepreneur et du financier, le groupe devenant ainsi capable de prendre l'entière responsabilité d'un Grand Projet, depuis sa conception socio-économique jusqu'à sa mise en service.

Il est en effet de moins en moins question pour un Maître d'Ouvrage, Pouvoir Public ou Industriel, de se contenter de vérifier la conformité des réalisations avec les plans et les spécifications préparés dans le privé par un consultant sans responsabilité financière. On exige de plus en plus l'exacte adéquation de l'outil à son objet et l'on vérifie davantage maintenant la valeur du produit ou l'excellence du service attendu que les caractéristiques de l'équipement qui le fabrique ou le dispense.

Monsieur Lamarre souligna aussi l'urgence de regrouper dans une même association d'intérêts tous les moyens d'offrir les services nécessaires à la réalisation des Mega-Projets (au-dessus d'un milliard de dollars) qui s'annoncent

tant au Canada qu'à l'étranger. Sa démarche est naturellement inverse et part de la société d'Ingénieurs Conseils au lieu de l'Entreprise. Mais, l'objectif est le même et c'est là un progrès très important dans les relations des deux pôles de la profession. Pour mesurer ce rapprochement, écoutons le conférencier:

"...à l'inverse des Etats-Unis où elles furent le fruit du développement normal des entrepreneurs, au Canada les firmes d'Ingénieurs Constructeurs sont l'émanation des Sociétés d'Ingénieurs Conseils. Il y a toute une différence d'attitude entre ces deux types d'organisation: la différence entre le consultant et le réalisateur, entre le goût de la prudence et le goût du risque, entre la quiétude du bureau et le champ de bataille qu'est un chantier... mais nous n'avons pas le choix, ajoute Monsieur Lamarre, le vrai marché réside dans les projets clés en mains. Nous devons nous y orienter ou notre survie ne sera pas de longue durée!"

Monsieur Lamarre, comme Ingénieur Conseil, a beaucoup de mérite à faire cette confession!

Je souhaite qu'elle éclaire la voie des rapprochements nécessaires à la création d'entités commerciales qui, tout en préservant la personnalité et le dynamisme des associés, et grâce à l'étendue et l'importance des services qu'elles pourront offrir, permettront à deux groupes de partenaires privilégiés: les Grands Bureaux de Montréal d'une part, les Grandes Entreprises de Paris d'autre part, d'aborder l'ère des Méga-Projets à l'égal des plus grands consortiums au Monde.

par P.H. MORA.

[...] L'Engagement et le rôle des grandes sociétés d'ingénieurs-constructeurs envers Montréal est un sujet qui me semble particulièrement important.

Au Canada, les sociétés de génie-conseil et celles d'ingénieurs-constructeurs doivent aujourd'hui, sans compter les corps de métier, employer au total environ 50 000 personnes de façon permanente dont environ 15 000 sont ingénieurs ou appartiennent à d'autres catégories de professionnels, 25 000 technologues, techniciens, projecteurs, dessinateurs, inspecteurs, et le reste, soit environ 10 000 forme le personnel de soutien. Un tiers de ces effectifs ont leur port d'attache dans la province de Québec et plus du quart, soit environ 12 500 l'ont à Montréal, ce qui est égal à presque 1% de la population active de la région métropolitaine et à environ 2% du produit régional brut. Si l'on songe que chaque dollar d'honoraires représente environ cinq dollars de biens manufacturés qui en découlent, on peut facilement prétendre que notre industrie contribue directement ou indirectement à environ 10% du produit régional brut de Montréal.

L'on pourrait argumenter que même si nos services étaient rendus par des sociétés de l'extérieur ou par le propre personnel des initiateurs publics ou privés des projets, que cela ne diminuerait pas sensiblement le nombre d'emplois dans les domaines manufacturiers et de la construction à Montréal, et qu'il ne s'agit que d'un transfert du personnel d'ingénierie d'un type d'employeurs à un autre. Dans le cas des projets exécutés au Québec, l'argument pourrait tenir dans le cas d'initiateurs de projets ou de promoteurs québécois, mais ne tient plus pour des maîtres d'oeuvres non résidents, ces derniers ont toujours tendance à avoir leurs services d'ingénierie exécutés à l'extérieur, ce qui entraîne un autre important manque à gagner en ce qui regarde la production des matériaux et équipements spécifiés pour ces projets car toutes les statistiques tendent à démontrer que les produits et équipements proviennent, en général, du pays ou de la région où les services d'ingénierie sont exécutés.

De plus, il est indéniable que nos sociétés d'ingénierie, surtout celles qui font du clé en main, ont une activité internationale importante et que tous les services d'ingénierie qu'elles effectuent pour l'étranger ont un impact direct très important sur l'industrie manufacturière locale.

Pour être capable de monter les organisations nécessaires jouissant de la crédibilité et de la compétence indispensable à l'exécution de ce genre de projets, il faut d'abord avoir été encouragé par des maîtres-d'oeuvres locaux. Le premier critère de sélection d'un client étranger est toujours de connaître le degré de confiance témoigné au soumissionnaire dans son pays d'origine.

Il faudra continuer à nous témoigner cette confiance car notre secteur de l'ingénierie a un impact important pour Montréal, il est proportionnellement plus fort ici que n'importe où ailleurs au Canada, ou que dans la plupart des pays du monde industrialisés.

On a répété à satiété que les trois plus grandes firmes d'ingénieurs-conseils canadiennes sont contrôlées au Québec et qu'elles ont leurs principales places d'affaires à Montréal, et qu'elles sont parmi les dix plus grandes sociétés d'ingénieurs-conseil au monde.

L'histoire a voulu qu'à l'inverse des Etats-Unis et de l'Europe, ce soient les ingénieurs-conseils plutôt que les entrepreneurs qui montent au Canada des organisations d'ingénierie — approvisionnement et construction, et que ce soit au Québec surtout que ce phénomène se passe et ce à partir de 1960.

1960 représente pour notre secteur ainsi que pour toute la province d'ailleurs, une étape clé. Pour la première fois de son histoire, le gouvernement provincial devient beaucoup moins timide dans sa politique d'investissements publics et lance simultanément des projets de très grandes dimensions: routes, autoroutes, centrales hydroélectriques, par l'Hydro-Québec, réseau hospitalier, écoles, institut et université, complexe sidérurgique.

En même temps, le gouvernement canadien prend en charge l'aménagement de l'Expo 1967 et subventionne en partie la route Transcanadienne au Québec.

Comme le gouvernement québécois n'avait pas jusqu'à ce moment réalisé des projets de grande envergure, alors que l'Ontario s'y était mis progressivement à partir de 1945, et, soit dit en passant, à des taux d'intérêts de 3%, il n'avait pas, contrairement à sa province voisine, développé à l'intérieur de ses structures un pool de cadres techniques et administratifs suffisant pour gérer et exécuter ces projets. Ce fut un mal pour un bien.

Le gouvernement québécois, l'Hydro-Québec et d'autres administrations gouvernementales durent faire appel aux bureaux de génie-conseils, et, comme ils étaient conscients de la portée économique de leurs initiatives, ils choisirent les firmes locales, ce qui a permis aux plus dynamiques d'entre nous de connaître une croissance très élevée, de développer de nouvelles techniques et de concurrencer les grandes firmes étrangères.

Il est intéressant de noter que ce qui a été fait pour les grands développements d'infrastructure dans les années '60 ne l'avait pas été auparavant, lors des grandes étapes de l'industrialisation du Québec. Tout le secteur du raffinage des hydrocarbures à Montréal-Est, celui des usines de pâtes et papiers à travers la province, celui de l'aluminerie, celui de l'hydroélectricité et de tout le secteur

industriel en général, avaient été conçus et exécutés avec un contenu québécois d'ingénierie et de fabrication, à peu près inexistant, et en ce qui concerne les francophones, ils n'y avaient tout simplement pas participé.

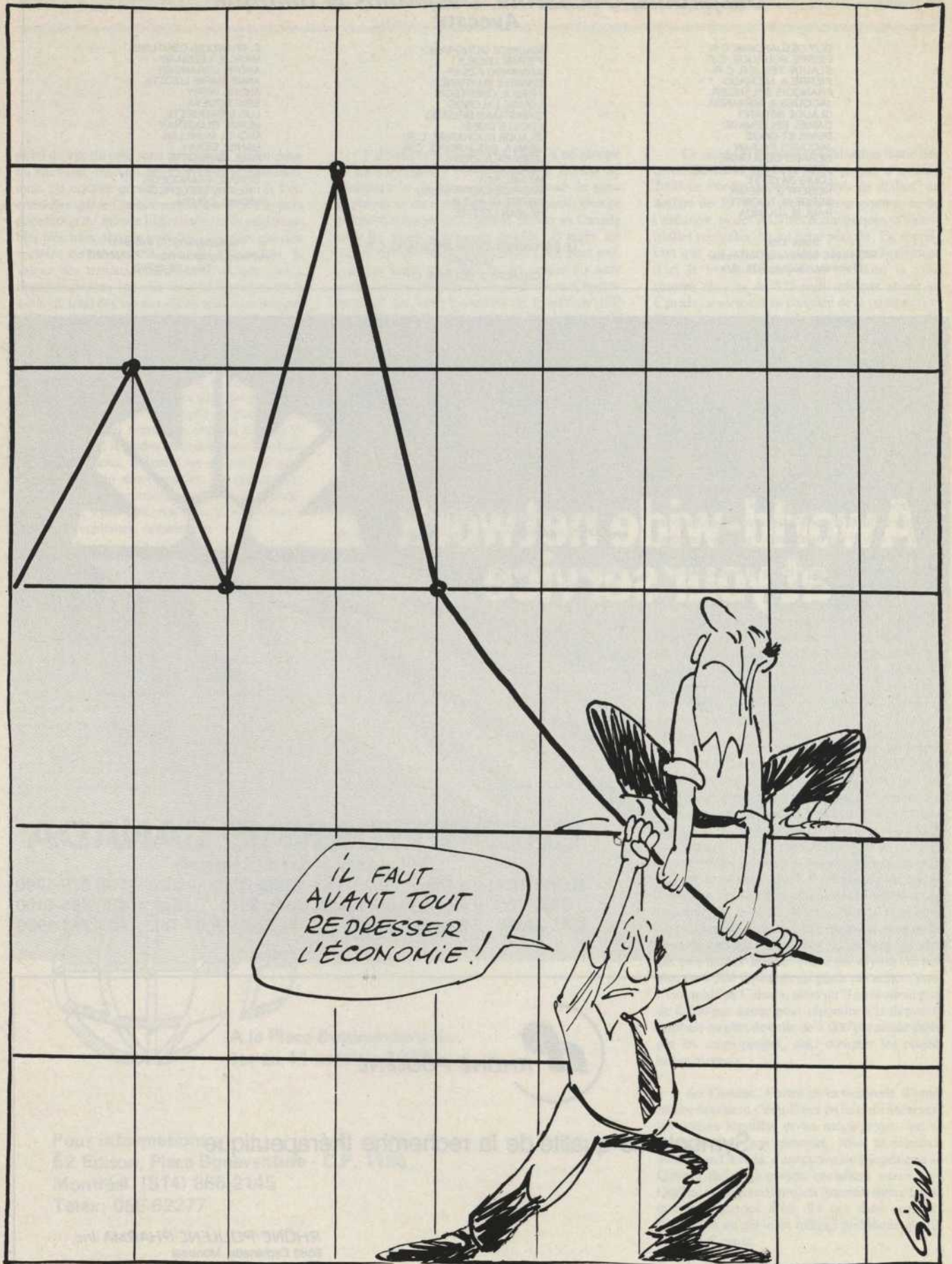
Cependant, l'impulsion donnée au cours des années '60, au génie-conseil québécois, nous a permis de rattraper le retard et de monter des organisations qui pouvaient commencer à soutenir la concurrence d'autres marchés que celui du Québec, notamment à l'étranger.

Mais cela ne sera plus suffisant à l'avenir, il faudra élargir notre optique et nous comparer maintenant aux grandes sociétés d'ingénieurs-constructeurs du monde, les sociétés qui font du clé en main soit par la méthode ingénierie, approvisionnement et construction, ou gérance de construction.

Sous ce rapport, nous faisons moins bien et il faudra améliorer notre performance. Les mêmes trois sociétés montréalaises dont nous parlions tout à l'heure et qui étaient parmi les dix plus grandes sociétés de génie-conseil du monde ne se classent que parmi les cent premières du monde au



Forage d'eau.



**Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque  
Avocats**

GUY DESJARDINS, C.R.  
PIERRE BOURQUE, C.R.  
CLAUDE TELLIER, C.R.  
PIERRE A. MICHAUD  
FRANÇOIS BELANGER  
JACQUES A. MARANDA  
CLAUDE BÉDARD  
DANIEL BELLEMARE  
DENIS ST-ONGE  
JACQUES PAQUIN  
GÉRARD COULOMBE  
JEAN-MAURICE SAULNIER  
LOUIS PAYETTE  
ROBERT J. PHÉNIX  
SERGE R. TISON  
PAUL R. GRANDA

Suite 1200  
635 ouest, boulevard Dorchester  
Montreal, Québec H3B 1R9

MAURICE MONGRAIN  
PIERRE LEGAULT  
ARMANDO AZNAR  
DANIELE MAYRAND  
FRED A. CHEFTECHI  
LOUISE LALONDE  
CHRISTIANE BRIZARD  
LUCILLE DUBÉ  
CLAUDE DUCHARME, C.R.  
JEAN A. DESJARDINS, C.R.  
JEAN-PAUL ZIGBY  
ALAIN LORTIE  
MICHEL ROY  
MAURICE LAURENDEAU  
PIERRE G. RIOUX  
RÉJEAN LIZOTTE

LE BÂTONNIER ANDRÉ BROSSARD, C.R.  
CONSEIL  
CHARLES J. GÉLINAS, C.R.

C. FRANÇOIS COUTURE  
MARC A. LEONARD  
ANDRÉ LORANGER  
ANNE-MARIE LIZOTTE  
ANDRÉ WÉRY  
ERIC BOULVA  
LUC BIGAOUETTE  
SERGE GLOUTNAY  
MICHEL McMILLAN  
DANIEL BENAY  
PAUL MARCOTTE  
FRANÇOIS GARNEAU  
DONALD FRANCOEUR  
PHILIPPE LECLERCQ  
MICHEL COUTU

Téléphone (514) 878-9411  
Adresse télégraphique "PREMONT"  
Télex 05-25202

**A world-wide network  
at your service**



**CREDIT LYONNAIS CANADA**

Subsidiary of Credit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tel. : (514) 879-1090  
TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tel. : (416) 865-0100  
CALGARY : 639, 5th Avenue, S.W., Suite 300 - Tel. : (403)263-1080



Symbole de qualité de la recherche thérapeutique

**RHÔNE-POULENC PHARMA Inc.**  
8580 Esplanade, Montréal

point de vue du coût total des travaux clé en main qu'elles ont exécutés en 1980 comme constructeurs ou comme gérant de construction. Si l'on considère que le Québec représente 1/2 de 1% de la population du monde industrialisé cela peut sembler très bien d'avoir trois des cent plus grandes sociétés de travaux clé en main. Cependant, la valeur des travaux exécutés est un peu moins impressionnante car elle ne correspondent qu'à 1.5% du total des travaux clé en main exécutés par les cent plus grandes sociétés.

Nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers car la concurrence est toujours rude dans le domaine de la construction et celui qui ne progresse pas recule. D'autant plus que pour être en mesure de réaliser les projets de plus en plus considérables qui verront le jour au Canada et dans le monde, il faudra bien plus que consolider nos organisations, il faudra les développer pour les rendre sinon aussi grandes, au moins aussi efficaces et concurrentielles que les leaders mondiaux. Pour y parvenir, nous aurons à faire face à quelques problèmes, notamment:

1. Recrutement
2. Structuration
3. Financement
4. Fiscalité

#### Recrutement

Il peut paraître un peu étonnant en cette période de ralentissement économique et de chômage de parler de problèmes de recrutement, mais pour nous du secteur de l'ingénierie ce sera un problème de taille.

Selon toutes prévisions, la période d'ici à l'an 2000 sera l'ère des méga-projets, de l'ordre de \$1000 millions et plus.

J'ai fait partie, de 1979 à 1981, d'un groupe de travail organisé par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, composé de gens d'affaires et de représentants syndicaux, chargé d'identifier les projets majeurs prévus au Canada pour les vingt prochaines années. D'après les études des différents sous-comités, on peut prévoir que dans les dix prochaines années il y aura seulement au chapitre de la production d'hydrocarbures des investissements de l'ordre de 100 milliards de dollars.

Les trois-quarts de cette somme fabuleuse seront investis dans l'exécution de projets en Alberta, au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest, le reste étant consacré à l'exploitation des ressources pétrolières dans la mer de Beaufort et près des Côtes de Terre-Neuve et à la construction de pipelines inter-provinciaux dans l'est et l'ouest du Canada.

Par ailleurs, dans le domaine des mines et de la métallurgie, on évalue à 26 milliards de dollars les investissements prévus jusqu'à l'an 2000.

Dans l'industrie des transports, on anticipe l'implantation dans les grandes villes du Canada de réseaux de transports en commun d'une valeur totale d'environ deux milliards de dollars. En plus, il est à prévoir la construction de navires de service pour les exploitations pétrolières en mer, de pétroliers et de méthanières, de plateformes de forage "offshore" et de nouveaux types de bateaux de pêche. Nous n'avons pas d'estimation précise des investissements prévus en construction navale, mais ils s'élèveront sûrement à plusieurs milliards de dollars. Ce secteur des transports consacrera plus de six milliards de dollars aux investissements d'ici vingt ans.

Ce qui nous donne une évaluation totale des investissements dans les méga-projets d'ici l'an 2000 de l'ordre de 440 milliards de dollars, en dollars de 1978, et ceci ne tient compte ni de l'inflation, ni des activités économiques et industrielles normales durant cette période. En supposant que ces sommes soient réparties également d'ici la fin du siècle, nous obtenons la jolie somme de près de \$25 milliards par année au Canada, seulement au chapitre de la construction des grands projets, ce qui représente environ 10% de notre produit national brut.

Nous constatons une demande additionnelle immédiate de 4,000 ingénieurs et un total additionnel de près de 10 000 d'ici cinq ans, au chapitre des méga-projets exclusivement, sans considérer l'activité normale de notre économie. La question se pose, avons-nous au Canada le personnel requis pour exécuter de tels projets?

De toute évidence, la majeure partie des investissements dont je parle sera consacrée à la production de sources d'énergie, soit des hydrocarbures, soit de l'électricité par divers moyens, et l'impact de la demande accrue d'ingénieurs et de professionnels se fera particulièrement sentir dans les disciplines reliées de près ou de loin à la réalisation de tels projets. Nous manquons déjà lamentablement d'ingénieurs en procédés, de spécialistes en instrumentation, d'ingénieurs spécialisés en tuyauterie et mécanique industrielles comme celle des raffineries de pétrole et de spécialistes de toutes sortes que nous n'avons pas développés chez nous au cours des dernières années, faute de besoin.

À tout cela vient s'ajouter un problème supplémentaire en ce qui concerne la relève. Le fait est que nous ne sommes pas sûrs que nos universités puissent recruter, dans les facultés qui nous intéressent, assez d'étudiants pour combler notre déficit, car en plus du nombre total d'étudiants qui décroîtra à cause de la chute de natalité, il y a de nombreuses autres professions qui attirent de plus en plus les jeunes, telles que la médecine, les sciences pures, l'administration, la psychologie, les arts, etc., de sorte qu'il ne nous est pas permis d'espérer une augmentation suffisante du nombre d'ingénieurs canadiens dans les dix prochaines années. Nous prévoyons un peu plus de 6 500 diplômés en génie par année, pour l'ensemble du Canada, alors qu'il en faudrait plus de 8 000 par année pour répondre à la demande normale en plus de celle de 2 000 par année créée par les méga-projets, sans compter les projets internationaux.

Au Québec, l'offre et la demande d'ingénieurs devraient s'équilibrer en ce qui concernent les projets réguliers et les méga-projets qui se réaliseront sur son territoire. Mais la demande ailleurs au Canada, l'exécution de l'ingénierie au Québec de méga-projets canadiens situés hors Québec et de grands projets internationaux feront que nous aurons d'ici dix ans dans certaines disciplines du génie les mêmes problèmes qu'ailleurs au Canada.

Le tableau que je viens de brosser nous obligera à faire d'une part, une redéfinition du



**Pour informations:**  
52 Edison, Place Bonaventure - C.P. 1136  
Montréal (514) 866-2145  
Telex: 055-62277

rôle de l'ingénieur, une meilleure affectation de nos ressources humaines et une utilisation plus poussée de spécialistes d'autres disciplines dans des rôles jusqu'ici réservés aux ingénieurs. D'autre part, nous devons nous tourner vers une utilisation plus créatrice et productive des moyens et des outils qui sont mis à notre disposition, vers des systèmes modernes de gestion et de contrôle de projets, même dans les projets les plus petits, et sur le plan technique vers des systèmes de conception et de dessins à l'aide de l'ordinateur.

Le défi à relever nous impose en effet de concentrer l'utilisation d'ingénieurs dans des tâches essentiellement créatrices, telles que la conception, la solution de problèmes complexes ainsi que la mise au point de systèmes de procédures de gérance et de contrôle de projets propres à orienter le travail des autres professionnels et du personnel technique. Ce qui m'amène à parler de mon deuxième point.

### Structuration

Comme je le faisais remarquer antérieurement, à l'inverse des Etats-Unis où elles furent le fruit du développement normal des entrepreneurs, au Canada des firmes d'ingénieurs-constructeurs sont l'émanation des sociétés d'ingénieurs-conseils. Il y a toute une différence d'attitude entre ces deux types d'organisations. La différence entre le consultant et le réalisateur entre le goût de la prudence et le goût du risque, entre la quiétude du bureau et le champ de bataille qu'est un chantier.

Mais nous n'avons pas le choix. Le vrai marché dans le domaine de la concrétisation des investissements industriels et énergétiques réside dans les projets clés en main. Nous devons nous y orienter ou notre survie ne sera pas de longue durée. Nous devons continuer à renforcer nos organisations, à les rendre plus audacieuses, mieux structurées et de plus en plus concurrentielles: à en faire de vrais pros internationaux.

La transformation n'est pas facile, mais nous y arriverons, du moins dans le cas d'au moins une dizaine de sociétés canadiennes, cette restructuration de nos organisations en est une de taille. Il faut introduire les systèmes de gestion de projet, la planification, le contrôle des coûts, imposer des programmes de gestion à des équipes habituées à des méthodes de consultants et de sous-cis de design à des équipes de constructeurs et d'avoir une interrelation continue entre les deux. C'est long mais on y arrive à force d'efforts et de convictions.

### Financement

Un autre problème à double volets auquel il faudra trouver des solutions est celui du financement: le financement de nos entreprises et le financement de nos projets surtout dans le domaine international.



Chantier routier en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le financement de nos entreprises, j'y reviendrai dans quelques minutes lorsque j'aborderai le problème de la fiscalité, car si cet aspect était réglé, nous aurions beaucoup moins de problèmes de développement des affaires ou d'entreprises.

Le financement de grands projets internationaux clés en main est surtout assuré au Canada par la SEE, secondé par les grandes banques canadiennes. Malgré les efforts de cet organisme fédéral, les conditions qu'il doit imposer en vertu de la législation et de la réglementation canadiennes font que bien souvent les firmes étrangères ont un avantage marqué sur les firmes canadiennes. On ne s'en apercevait pas trop jusqu'à l'an dernier, parce que le dollar canadien était faible par rapport à la plupart des devises étrangères, mais depuis ce temps, même s'il n'a pas repris de la force vis-à-vis du dollar américain, il s'est redressé à l'égard de plusieurs autres devises, ce qui rend maintenant nos conditions moins favorables de financement plus difficiles à absorber dans nos prix et de les conserver concurrentiels par rapport à ceux de nos concurrents étrangers.

Il survient aussi des problèmes de financement relatifs à certains projets canadiens que les firmes d'ingénieurs-constructeurs étrangères peuvent obtenir grâce à des conditions de financement à l'exportation que leur propre pays leur accorde et que nous les sociétés canadiennes ne pouvons retrouver sur le marché local, je crois que les gouvernements nationaux devront en venir à une entente à cet effet.

Il n'y a pas d'objections à ce que le Japon finance un projet dans un pays donné en concurrence avec d'autres pays quand le pays récipiendaire le désire mais il en va tout autrement quand le seul avantage offert par une entreprise japonaise par rapport à une entreprise canadienne pour un projet canadien découle des meilleures conditions de financement. Ce sont des problèmes qu'il nous faudra certainement discuter à fond et solutionner avec nos autorités gouvernementales, si l'on veut conserver et accroître l'emploi.

### Fiscalité

Je crois aussi que pour que nos entreprises d'ingénierie ainsi que celles des autres secteurs d'ailleurs, puissent se développer au Canada et au Québec en particulier, il faudra leur donner un peu plus d'air sur le plan fiscal, si l'on veut qu'elles puissent mettre en marche des programmes de recherche et développement, qu'elles investissent davantage dans la conquête des marchés internationaux, dans la formation de leur personnel et dans l'équipement scientifique et technique qui leur permettra de croître suffisamment pour concurrencer avec succès les grandes entreprises mondiales rivales.

L'on pourrait en parler plus longtemps, mais je me permets de glisser quelques suggestions: il serait souhaitable de revoir la politique fiscale dès que la crise actuelle sera passée, afin de replacer dans leur cycle naturel de capitalisation certaines des sommes passées à la consommation. Cette revision devrait comprendre:

- la réduction drastique des impôts sur le revenu des sociétés
- l'élimination de la double taxation des dividendes
- une augmentation des crédits fiscaux aux investissements productifs
- un accroissement des crédits fiscaux à la recherche et au développement
- l'insertion d'une formule d'amortissement des immobilisations sur la valeur de remplacement plutôt que sur la valeur au livre.

Il faudra bien aussi reconnaître que les impôts plus élevés versés au Québec que dans le reste du Canada par les cadres supérieurs, au nom toujours d'une soi-disant meilleure répartition des richesses, nuit au recrutement de ces cadres et contribue à leur éloignement du Québec et amène le transfert ou le montage des équipes d'ingénierie ailleurs au Canada, avec perte d'emplois directs et indirects pour notre province.

L'avantage de Montréal dans le coût du logement par rapport au reste du Canada allant s'amenuisant, il a moins d'impact qu'auparavant pour compenser le désavantage fiscal. Les effets négatifs vont s'accroître si on ne prend pas les dispositions nécessaires.

## Lavalin

Je ne vous ai pas trop parlé de Lavalin tout au cours de cet exposé. Permettez-moi d'en glisser un petit mot avant d'en arriver aux conclusions.

Nous avons maintenant au total 6 000 membres permanents du personnel directement employé par Lavalin ou ses filiales à part entière dont environ 2 000 ingénieurs et autres professionnels. En 1981-82, nous devrions atteindre un chiffre d'affaires en honoraires d'environ \$325 millions et une valeur totale de construction directement sous notre responsabilité soit comme constructeur ou comme gérant de construction de plus d'un milliard de dollars. Je ne sais pas ou cela nous situera parmi les autres entreprises québécoises ou canadiennes, mais je sais que ce n'est pas encore suffisant pour concurrencer pleinement les autres grandes entreprises mondiales de notre secteur. Il va falloir travailler d'arrache pied pendant bien des années pour y arriver. Au moins cela fait quelque chose à viser et à faire.

Je ne voudrais pas terminer cette causerie sans vous parler de ma conception du développement du Québec et de Montréal en particulier.

L'histoire de Lavalin et celle du Québec sont à certains égards intimement liées et seront, sans aucun doute, également dans l'avenir. Nous sommes donc intéressés, comme chacun et tous d'entre vous, au succès économique de notre province.

Il y a plusieurs voies pour y arriver, mais certaines d'entre elles m'apparaissent plus prometteuses que d'autres.

Le développement intensif du potentiel hydroélectrique en est une, l'hydroélectricité est l'or noir du Québec. Nous produisons annuellement l'équivalent de 425 mille barils par jour de pétrole avec nos 17 000 mégawatts et nous atteindrons bientôt, avec le parachèvement de la grande phase 1, nos 700 mille barils par jour. Cela se compare à un peu plus de 2 000 000 de barils de pétrole par jour consommés au Canada.

Le développement accéléré de ces ressources pour consommation locale et pour l'exportation à long terme peut être un levier formidable, pour le développement socio-économique du Québec. La mise en valeur d'aménagements hydroélectriques

remplit à peu près toutes les conditions imaginables d'un bon projet économique:

- mobilisation des ressources humaines disponibles
- acquisition de technologies nouvelles
- augmentation de la productivité industrielle de la province
- ressources énergétiques indéfiniment renouvelables
- harmonie écologique
- marché garanti
- substitution des énergies importées, etc.

Un autre moyen d'améliorer notre économie dépend de l'adoption de mesures aptes à susciter une vocation spécifique pour le Québec en général et Montréal en particulier. Les grands pôles géographiques de croissance économique proviennent en grande partie de l'effet d'entraînement de la concentration d'activités. En Amérique du Nord, par exemple, ce que l'éducation supérieure a fait de Boston ou la Finance de New York, les aciéries et les ports l'ont fait de Baltimore, les hydrocarbures de Houston et de Calgary et le bois et l'accès au Pacifique de Vancouver. On devra tout d'abord identifier les centres d'activités où le Québec peut exceller puis soutenir ceux du secteur privé qui ont démontré qu'ils avaient déjà en eux une énergie de croissance dans ces domaines plutôt que d'essayer de renflouer les perdants. L'industrie de l'ingénierie et de la construction, celle des équipements de transport, celle du traitement des aliments et quelques autres peuvent être d'excellents tremplins pour canaliser cette vocation.

Un autre élément, et qui découle du précédent, est celui de l'importante de Montréal en tant que fer de lance du développement du Québec. Je crois qu'il a été démontré que l'urbanisation, quand elle est bien contrôlée, provoque une productivité plus grande que tout autre forme spatiale en raison du rassemblement sur un territoire limité d'un bassin de ressources humaines, administratives et matérielles que l'on ne peut retrouver ailleurs. Montréal a connu un essor considérable au dix-neuvième et pendant la première moitié du vingtième siècle surtout en raison de son rôle de carrefour pour le transport maritime, ferroviaire et routier. Je pense que c'est dans ce sens qu'elle doit retrouver son second souffle. Il faudrait aussi tenter tous les efforts

pour en faire un centre vraiment international attirant ici des institutions comme la SEE et la nouvelle société de commercialisation internationale, ce qui aurait pour effet d'entraîner ici quelques-unes des banques étrangères qui logent actuellement du côté de Toronto et d'ailleurs: cela aussi éviterait le départ d'autres sièges sociaux et peut-être en détermineraient d'autres à venir s'établir ici.

Je crois qu'il y a aussi à Montréal une polyvalence socio-culturelle qui peut faire de notre ville non seulement un coin où il est particulièrement agréable de vivre, mais si on réussit à l'exploiter un rôle de développement économique à l'échelle internationale.

Si l'on veut que le Québec soit fort économiquement, il faut que son secteur privé soit fort, qu'on lui laisse reconvertir en investissements une grande partie de ses profits et pour cela, il faut que le gouvernement laisse aux sociétés une plus grande liberté de mouvements, une plus grande marge d'initiative. Il faut créer avant de redistribuer.

Pour que le Québec soit fort et écouté à travers le Canada, il faut que son économie soit forte. La liberté et l'affirmation culturelle passent par le pouvoir économique.

Tout compte fait, je crois, en conclusion, qu'il y a toute sorte de bonnes raisons d'être optimiste que ce soit au niveau de notre entreprise particulière, de la profession que je représente et de la province et du pays dont nous faisons tous partie. Nous avons des défis extraordinaires à relever et c'est ce qui rend l'avenir si passionnant. Il y a aucun doute, à mon esprit, que nous pouvons les relever.

Nous avons la chance d'avoir un peuple fort, ambitieux, maintenant bien instruit, industriels, raisonnablement travailleur et bilingue quand il le veut. Il ne nous reste qu'à canaliser son énergie en lui donnant des motifs de produire, c'est-à-dire, en lui laissant l'initiative de faire ses choix pour l'usage et le réinvestissement de son revenu. En ne lui confisquant pas ses gains par un système de taxation trop lourd, en somme en faisant du gouvernement l'associé de l'entreprise privée, et non pas comme pourrait le dire le président Reagan, un poids qui finira par l'écraser.

## DE GRANDPRÉ, COLAS, DESCHÊNES, GODIN, PAQUETTE, LASNIER & ALARY AVOCATS

PIERRE de GRANDPRÉ, C.R.  
BERNARD M. DESCHÊNES, C.R.  
RENÉ-C. ALARY, C.R.  
ANDRÉ PAQUETTE, C.R.  
JEAN-JACQUES GAGNON  
RICHARD DAVID  
GILLES FAFARD  
GABRIEL KORDOVI  
CLAUDETTE H. BLONDEAU  
ALAIN ROBICHAUD  
M. CHRISTINE L. PAPIILLON  
VICTORIA A. PERCIVAL  
YVES POIRIER  
FRANÇOIS BEAUCHAMP  
ANDRÉE LAUZON RATELLE  
MAUREEN FLYNN

ÉMILE COLAS, C.R.  
GILLES GODIN, C.R.  
BERNARD LASNIER, C.R.  
JEAN CRÉPEAU, C.R.  
OLIVIER PRAT  
MARC DESJARDINS  
J. LUCJEN PERRON  
ANDRÉ P. ASSELIN  
PIERRE MERCILLE  
BERNARD CORBEIL  
PIERRE CHESNAY  
ANNE-RENÉE GUIMOND  
JOSÉ LUCIANI  
DENYS BEAULIEU  
DANIEL SEGUIN  
MARTINE POIRIER

2501 TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA  
CASE POSTALE 108, MONTREAL, QUEBEC H4Z 1C2  
TÉLÉPHONE: (514) 878-4311  
TELEX 05-25670 MULTILEX MONTREAL

CONSEILS  
LE BÂTONNIER EMILE POISSANT, C.R.  
JULES LANDRY, C.R.

# Les transports en Alberta: un secteur déterminant pour l'avenir économique de cette province

par Patrick BERRON  
Attaché Commercial de France  
à Calgary

Du fait de la situation géographique de l'Alberta, la question des transports revêt une importance cruciale. En effet, située à 3 000 km de Toronto, 850 km de Vancouver, 2 300 km de Los Angeles, la province de l'Alberta se trouve relativement défavorisée de par son éloignement des marchés traditionnels nord-américains.

L'Alberta est en plus dépourvue de toute façade maritime et se trouve ainsi coupée d'un accès naturel aux marchés d'exportation. Cet enclavement géographique est encore aggravé par l'obstacle des Rocheuses, dont les sommets culminent à plus de 4 000 m.

Le rail représente une des questions les plus délicates, examinée par le gouvernement provincial actuel. Il s'agit en effet de transporter, à l'horizon 1900, 19 millions de tonnes de grains et 53,3 millions de tonnes de charbon vers les ports du Pacifique de Vancouver et Prince Rupert, ceci annuellement. A titre de comparaison, l'infrastructure actuelle a permis de transporter en 1980 10 millions de tonnes de grains et 14 millions de tonnes de charbon. Il s'agit donc d'un triplement en 10 ans du volume de pondéreux empruntant le rail.

Le réseau actuel atteint déjà le point de saturation absolue pendant certains mois de l'année. Les compagnies ferroviaires, CNR et CPR, sont bien sûr conscientes de cet état de chose mais estiment ne pas être en mesure de s'engager dans une politique d'investissements lourds (5 milliards de dollars sur 5 ans pour CN par exemple) du fait des sujétions qui leur sont imposées.

Parmi celles-ci, la plus fameuse est celle du tarif applicable aux grains, tarif inchangé depuis 1897 lorsque fut signé l'accord dit de Crowsnest Pass. Les céréaliers de l'ouest devront-ils renoncer à leur privilège tarifaire ou bien le développement des charbonnages albertains sera-t-il remis en cause? La question reste entière à ce jour.

Il faut préciser néanmoins que la profession charbonnière envisage d'autres solutions telles que l'étude d'un projet de pipe-line transportant une solution méthanol charbon pulvérisé (slurry pipeline).



T.G.V en gare de Lyon. Une solution possible aux problèmes de transport en Alberta.

Si le transport ferroviaire semble très handicapé par cette crise de structure, par contre la route bénéficie d'une activité sans précédent. Environ 85% du fret entrant ou sortant de la province transite par la route. Une flotte de 400 000 poids lourds sillonne l'Alberta, ou du moins la partie du territoire desservie, c'est-à-dire essentiellement la moitié sud de la province. La route reste le mode de transport privilégié de tous les biens manufacturés, importés de l'est canadien, des Etats-Unis et de la zone pacifique. A cet égard, la desserte est bien assurée grâce à l'autoroute transcanadienne et à l'axe de circulation du Mid-West.

Il faut mentionner dans ce domaine la politique de laissez-faire du gouvernement provincial: les tarifs routiers sont libres, l'entrée dans la profession l'est également en théorie (sous réserve de l'aval des syndicats de transporteurs).

Dans les années à venir, la route restera très certainement l'un des points forts du secteur des transports de l'Alberta. La vitalité du transport routier devrait d'autant plus s'affirmer du fait de l'attrait récent pour les zones frontalières du grand nord canadien: l'autoroute de l'Alaska montre la voie à suivre.

Si le rail reste indispensable pour les pondéreux, la route irremplaçable pour les courants commerciaux traditionnels, par contre le transport aérien semble être la clef de voûte sans laquelle l'économie albertaine serait paralysée.

En effet, c'est par voie aérienne que sont assurées les liaisons avec l'essentiel des sites d'exploration et d'exploitation pétrolière. Connaissant le rôle clef du secteur pétrolier dans l'économie albertaine, il n'est pas difficile d'imaginer la situation qui pourrait résulter d'un arrêt du trafic aérien.

Pour l'illustrer, l'exemple de la base de Tuktoyaktuk située sur la côte de Mer de Beaufort et mise en service par Dome Petroleum, est toujours révélateur. Les équipes de chantier aussi bien que le ravitaillement sont directement acheminés de Calgary par vol journalier sur Boeing 737 (la compagnie Dome en est elle-même propriétaire et opératrice).

Cette flotte d'appui logistique peut être estimée à environ 150 jets et turbopropulseurs auxquels il faut ajouter 250 hélicoptères.

Calgary est également, par le nombre d'immatriculations, le premier aéroport canadien de l'aviation d'affaires avec 55 jets (Toronto: environ 45).

En ce qui concerne le trafic régulier passager, environ 6 à 7 millions de passagers transitent par les aéroports albertains. Sur ce chiffre, l'aéroport international de Calgary occupe le 1<sup>er</sup> rang avec 4,6 millions de passagers en 1981.

Les liaisons les plus fréquentées sont sans aucun doute Toronto-Calgary, Vancouver-Calgary et Calgary-Edmonton. Sur le plan international, il est intéressant de noter l'ouverture récente d'une ligne directe Calgary-Londres par British Airways, faisant ainsi concurrence à Air Canada, CP Air et Wardair. D'autres postulants sont déjà en lisse, notamment Japan Air Lines et Lufthansa qui ouvrira une ligne directe fin 1982. A titre d'indication, le trafic international de Calgary a représenté légèrement plus d'un million de passagers en 81, dont 0,82 million à destination ou en provenance des USA.

Le fret aérien connaît également une forte expansion et enregistre une croissance d'environ 20% en moyenne par an selon les aéroports.

L'ensemble des compagnies aériennes opérant sur l'Alberta réalisent des chiffres d'affaires très largement bénéficiaires. A cet égard, l'administration fédérale applique une politique assez protectionniste qui tend à préserver la rentabilité des lignes et compagnies déjà établies.

Néanmoins, certains nouveaux venus, tels que Time Air ou Norcanair, ont commencé déjà à provoquer les premières brèches dans ce bastion. En effet, la desserte des villes moyennes comme Lethbridge semble être rentable et est très convoitée. Il faut aussi mentionner le succès des lignes charter de Wardair sur un certain nombre de destinations éloignées (Toronto, Londres, Hawaï).

Un tableau des activités de transport ne pourrait être complet sans mentionner la voie fluviale. Bien qu'à priori délaissée jusqu'à de récentes années, les autorités fédérales et provinciales font preuve à cet endroit d'un regain d'intérêt. En effet, le développement pétrolier des zones de Prudhoe Bay en Alaska, des Territoires du Nord Ouest et de l'Arctique, est de nature à redonner un nouvel essor au trafic fluvial des rivières Slave et Athabasca qui offrent en été une liaison navigable sur un axe nord-sud débouchant sur le Grand Lac des Esclaves et la rivière McKenzie dont l'estuaire se trouve sur la Mer de Beaufort.

En définitive, malgré de lourds handicaps liés à la dimension et à la situation de son territoire, l'Alberta a su développer une infrastructure viable. Néanmoins dans certains secteurs, des déficiences techniques ou structurelles sont apparues (fret ferroviaire, liaison aérienne passager Calgary-Edmonton) et à terme, une crise du secteur des transports n'est pas à exclure. Il reste donc aux exportateurs techniciens du transport à saisir leur chance.

#### Répartition par province en 1981 de la flotte canadienne d'avions d'affaires (jets et turbopropulseurs)

1 <sup>er</sup> rang	Alberta	149 appareils
2 <sup>ème</sup> '	Ontario	83
3 <sup>ème</sup> '	Québec	53
4 <sup>ème</sup> '	Colombie Britannique	48
5 <sup>ème</sup> '	Gouvernement fédéral	39
6 <sup>ème</sup> '	Saskatchewan	14
7 <sup>ème</sup> '	Manitoba	9
8 <sup>ème</sup> '	divers	15

## ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Brevets d'invention  
Marques de commerce  
Dessins industriels  
Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514)934.0272, Téléx: 05-268656, Cable: MARION  
Telecopier international Xerox 400

**Osez voir grand.**

Pour des recettes, voir G. Grand Marnier, C.P. 278 Station Westmount, Montréal (Québec) H3Z 3T2

# France is "world number two after US" in software and computer services

## INTERVIEW WITH PHILIPPE SAHUT D'IZARN

### INDUSTRY MINISTRY SENIOR EXECUTIVE:

The private sector's gut reaction to Government intervention in industry is often negative. But there are quite a few international businessmen who would now admit that the teaming up of French industry and Government is beginning to pay off in several areas of electronics.

Moreover, the administration has played a part in making France a more attractive place for foreign companies to invest — or this is certainly the view of Philippe Sahut d'Izarn, a career expert on data processing who is now head of the Ministry of Industry's department dealing with electronics and data processing.

"The Government role is one of reflection," says Sahut d'Izarn, a graduate of McGill University in Canada. "We work out what the best priorities are and take part in a dialogue with industry. Usually we manage to achieve a consensus on what should be done and how to go about it."

Much of what the present administration is trying to do is to make sure that the whole of French industry can benefit from the use of the latest technologies. "You might say it's up to industry to say what it should do. Sometimes this is right. But sometimes we can stimulate demand," he says, citing the nation's formal plans for data processing development; "The Plan Calcul had a huge effect on demand." Sahut d'Izarn's department is called the Direction des Industries Electroniques et Informatiques — DIELI for short, pronounced dee-illy.

Current campaigns in office automation, computer-aided design and robotics and factory

automation are likely to have an effect similar to that of the Plan Calcul, thinks Sahut d'Izarn. "We are getting the message over," he says. Yet another area where the administration is trying to boost industry and demand is in databank services. There is a big effort under way to stimulate the setting up of computerised databanks in the legal, financial, economic and scientific areas.

In the past, Government policy has concentrated on obtaining a measure of national independence in product design and manufacture. "In 1980, we achieved this for traditional mainframe and mini computers," claims Sahut d'Izarn. Office automation has been slow to start up in France, so now efforts are being made in this area, with a number of ambitious projects now under discussion between industry and Government.

The French also realised they were lagging behind in some areas of integrated circuit design and production. So again, with Government urging, four operations have been set up between French and foreign manufacturers. These are Thomson-CSF and Motorola, Eurotechnique (with Saint-Gobain and National Semiconductors as partners), Matra-Harris Semiconducteurs, Matra-Harris-Intel, and La Radiotechnique (Philips' French offshoot).

Additionally, French investments from the public sector will cover research and development in integrated circuits. One instrument which encouraged foreign firms like National Semi and Harris to take part in such schemes (which entailed minority stakes for the US partner in the French company) will be public procurement. "Public purchasing policies make it easier to resolve our problems in this area," says Sahut d'Izarn. Firms involved in the components plan expect to be granted significant supply contracts from the PTT as part of the deal.

According to Sahut d'Izarn, the strong points of French industry "where we have a competitive product to offer" span a wide range of activities. "We have a mainframe computer manufacturer which has the largest share of the European market after IBM, and it is financially sound," he adds, referring to CII-Honeywell Bull, the company finally established in 1976 after a merger between a French-owned firm, Compagnie Internationale pour l'Informatique, and the Honeywell-controlled Honeywell Bull. CII-HB's European market share is put at 13 per cent.

Laliberté,  
Lanctôt, Morin  
& Associés

Coopers  
& Lybrand

comptables  
agrés

630, boulevard Dorchester ouest  
Montréal Québec H3B 1W5

Téléphone: (514) 871-9792  
(514) 875-5140

membre du cabinet international  
Coopers & Lybrand

#### Associés

Phillip P. Aspinall  
René M. Aubry  
Jean Beaudry  
Marcel Bertrand  
Gilles Campeau  
Alan S. Cunningham  
Justin Fryer  
André A. Giroux  
Michael J. Hayes  
Donald R. Huggett

Gérard Lachapelle  
Jean-G. Lanctôt  
Robert L. Lehberg  
Michael F. Macey  
Edward S. MacTier  
Zarin M. Mehta  
Lucien H. Morin  
Marcel Quevillon  
Jacques St-Amour  
Pierre Seccareccia

Gérald Séguin  
Robert G.A. Simioni  
Bernard R. Smith  
Herbert O. Spindler  
Kenneth R. Stevenson  
Vernon Turley  
Elliot C. Wightman  
J. Hap Wright

Another strong point is the French software and computer services industry, which for a number of years has endeavoured to build up companies big enough to weather the storms of changing market and technological conditions. "We reckon we're number two in the world after the United States," claims Sahut d'Izarn. One still unknown quantity is the Japanese software industry. The French are pretty sure their independent service companies are bigger than their Japanese equivalent. But the increasing activity of the Japanese hardware vendors in the software and services field may have pushed the Japanese industry ahead of the French.

France's non-mainframe computer industry also has an impressive variety of products on offer. The companies are not all that large, but most are making significant financial progress: the Benson graphics firm, and the microcomputer firm Realisation Etudes Electroniques (R2E), now taken over by CII-HB are particularly successful participants in international markets.

Two other areas singled out by the head of DIELI are professional electronics, where three-quarters of the turnover is exported, and the television industry including components. "It's

the only coherent example of the TV industry in Europe," he claims.

Not all the electronics and data processing business comes in for such glowing tributes. "We have to say we're weak in the hi-fi and radio field, as well as in some of the more important components sectors." But some French-produced tube components lead the world, and the moves now under way should make integrated circuits another French asset. Lastly, the French telecommunications industry is beginning to carve itself an important niche in world markets, thanks to ahead-of-the-field developments in digital switching technology.

As further illustrations of French technological expertise, Sahut d'Izarn mentions a number of areas where the French have actually sold processes abroad. These include a micropackaging technique for integrated circuits used in computers, bubble memories, an agreement between Xerox and Thomson-CSF to exchange videodisc technology, and between Matra and Olivetti in facsimile systems, and the selection of the CII-HB-devised ADA language by the US Department of Defence.

Lower down the technological scale, but still recognised internationally as important French offerings, are the videotex systems such as Teletel and the broadcast version Antiope, and the Transpac public data communications network designed by the French firm Sesa.

An important element of France's official policy in electronics and data processing has been a desire to attain a positive balance of payments. "We want to get to a situation where we don't have to scrape around to find foreign exchange," says Sahut d'Izarn.

This is indeed one of the areas where France needs foreign industry. "They can help us with our commercial balance by exporting," he points out. Such cooperation is all the more welcome if it takes place via a joint venture with a French owned majority stake, in the opinion of Sahut d'Izarn. "There's no hard and fast rule," he says "but if all the French operation does is carry out tasks assigned from outside France, it is less able to respond to the rapid technological changes which take place in these sectors."

Sahut d'Izarn explains that if there had been no majority share in the recently formed inte-

## LETTE, MARCOTTE, SUTTO & ASSOCIÉS

Avocats

### CANADA:

suite 1010  
615 ouest, Bd Dorchester  
Montréal, P.Q. H3B 1P9  
Tél. (514) 871-3838  
Télex: 05-24456 "Lexinter"

### EUROPE:

3, rue du Boccador  
75008 Paris  
Tél. 723-6203  
Télex: 640274 "Lette"

## Maheu, Noiseux, Roy & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 TÉL: (514) 281-1555  
C.P. 153, MONTRÉAL H5B 1E8 TÉLEX: 055-60917

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, LÉVIS ET MONCTON

SOCIÉTÉ NATIONALE: COLLINS BARROW  
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON,  
WINNIPEG, TORONTO, OTTAWA, MONTRÉAL,  
QUÉBEC, HALIFAX ET AUTRES VILLES

REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS  
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX



Le centre de recherches Norbert Segard à Grenoble/Meylan.

grated circuit companies, it would not have been worth investing public money in research. "We're happy if foreign firms work with us," he says. There is a lot of foreign investment in France already, he comments. But among the companies which have done business in France for some time, most say that the French Government actions have been good for business. "Everybody benefits," he says.

Sahut d'Izam resolutely rejects the charge that France is more protectionist than other European nations. "Look at CII-Honeywell Bull, Eurotechnique and Matra-Harris Semiconducteurs. Joint ventures like these do not exist in the United Kingdom or Germany," he points out.

There is, he adds, a long list of attractions for foreign firms wishing to set up in France. The market is healthy and growing fast. The workforce has appropriate skills and there are many electronics and data processing engineers available, plus all levels of technicians.

"There is an extensive array of companies which provide an infrastructure for manufacturing firms," he says. One of the star attractions here is France's well-developed computer service and software industry. The top four European software and service companies are all French, he points out. French software could be a useful adjunct and sales aid for hardware vendors, he says.

from DATAR,  
Newsletter from France.

## Mallette Benoit Boulangier Rondeau & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

BUREAUX DANS 11 VILLES AU QUÉBEC

Représentation nationale et internationale

## STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER ET ROBB

AVOCATS

SUITE 3900, 1155 OUEST BOULEVARD DORCHESTER  
MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3B 3V2

TÉLÉPHONE: 514-395-3210 TÉLEX: 05-267316

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXMONT" TÉLÉCOPIEUR: 514-395-2867

H. HEWARD STIKEMAN, C.R.  
JAMES A. ROBB, C.R.  
STANLEY H. HARTT  
MICHEL VENNAT  
RICHARD W. POUND  
PAUL FORTIN  
JEAN-PIERRE OUELLET  
DAVID N. FINKELSTEIN  
JEAN-PIERRE BELHUMEUR  
ROBERT LANGLOIS  
DANIEL BARBEAU  
FRANÇOIS H. OUIMET  
BRUNO ARNOULD  
GUY SARAULT  
ELIZABETH SKELTON  
J. PHILIPPE EWART

R. FRASER ELLIOTT, C.M., C.R.  
MAURICE RÉGNIER, C.R.  
MICHAEL L. RICHARDS  
MORTIMER G. FREIHEIT  
CLAUDE P. DESAULNIERS  
PETER R. O'BRIEN  
DANIEL W. COLSON  
MARC DE MAN  
JEAN-JUDE CHABOT  
JAMES A. WOODS  
ANDRÉ DORAIS  
LAURENT FORTIER  
CALIN ROVINESCU  
LEWIS DOBRIN  
LINE OUELLET  
ROBERT RAIZENNE

GEORGE T. TAMAKI, C.R.  
JAMES A. GRANT  
HAROLD P. GORDON  
MARTIN C. LEPAGE  
J.N. WYATT  
MARC J. PRÉVOST  
ELINORE J. RICHARDSON  
ROBERT COUZIN  
DENIS LACHANCE  
PIERRE ARCHAMBAULT  
A. EDWARD AUST  
PIERRE RAYMOND  
GUY MASSON  
MARC CASAVANT  
PAUL J. SETLAKWE  
ANDRÉ ROY

FRANÇOIS MERCIER, O.C., C.R.  
W. DAVID ANGUS  
A. PETER F. CUMYN  
VINCENT M. PRAGER  
YVON MARTINEAU  
CLAUDETTE PICARD-LAVALLÉE  
CHRISTIAN SALBAING  
GLENN A. CRANKER  
ROBERT HACKETT  
MARTIN H. SCHEIM  
LOUIS P. BELANGER  
FRANK SIXT  
LOUISE PELLY  
JOHN W. LEOPOLD  
PETER J. CULLEN

CONSEIL: L'HONORABLE MAURICE RIEL, C.R.

### TORONTO

COMMERCE COURT WEST  
CASE POSTALE 85,  
TORONTO, ONTARIO  
CANADA M5L 1B9  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIKE TOR"  
TÉLEX: 06-22536  
TÉLÉPHONE: 416-869-5500

### OTTAWA

CENTRE BANQUE ROYALE  
90 RUE SPARKS  
SUITE 526  
OTTAWA, ONTARIO  
CANADA K1A 5B4  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIKE OTT"  
TÉLEX: 053-3646  
TÉLÉPHONE: 613-234-4555

### EUROPE

LEITH HOUSE,  
47-57 GRESHAM STREET  
LONDRES, EC2V 7EH  
ANGLETERRE  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXLDN G"  
TÉLEX: 51-883512  
TÉLÉPHONE: 01-606-2436

### ASIE

CHINA BUILDING  
8IÈME ÉTAGE  
29 QUEEN'S ROAD CENTRAL  
HONG KONG  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIHK"  
TÉLEX: 61592  
TÉLÉPHONE: 5-265531

## À TRAVERS LA PRESSE par Michel Durand

La Communauté économique européenne entre dans sa vingt-sixième année. Un quart de siècle déjà et pourtant quel mal apparent à atteindre la maturité. Il est généralement admis que si l'enfant pousse mal, la faute en est à la discorde endémique qui prévaut au sein de sa tumultueuse famille. Multi-parentale, de surcroît. Ainsi, pas plus que le mouvement hippy, son contemporain, la CEE n'aura pas su imposer le concept du mariage collectif! Mais devant une Europe accablée de dix millions de chômeurs, d'une inflation rebelle et de taux d'intérêts aussi irrésistiblement ascensionnels que les investissements peuvent être dépressifs, l'ironie n'est pas de mise. D'autant qu'elle est injustifiée. Jean Boissonnat, dans son "bloc-note" de l'"EXPANSION", écrit en effet: "A Rome, en 1957, ils étaient six à signer l'acte de naissance du Marché commun. Aujourd'hui ils sont dix, à Bruxelles, à se débattre au milieu de décisions difficiles à prendre. C'est toute la différence entre l'âge du biberon et celui des réalités! L'Europe a traversé deux épreuves. Celle de la prospérité, qui aurait pu faire croire à chacun qu'il n'avait plus besoin des autres. Puis celle de la crise, qui aurait pu convaincre chaque membre qu'il devait se sauver seul. Quoi qu'on dise, chacun a trouvé son compte avec l'Europe. Les Français y ont appris la géographie et oublié — un peu — l'Histoire. Les Allemands y ont fait l'apprentissage de la démocratie et surmonté leur complexe d'isolement. Les Italiens y sont passés du sous-développement à la modernité. Les petits pays y ont trouvé un forum pour se faire entendre à l'autre bout du monde. Seuls les Anglais s'interrogent entre le souvenir d'un empire maritime englouti et le rêve d'un tremplin continental où ils sont venus un peu tard pour rebondir. Mais on ne bâtit pas en vingt-cinq ans cette réalité sans précédent: un sujet politique qui ne soit ni un état transnational ni une ligne de marchands. La Communauté reste une idée neuve dans le monde".

Dans un article qu'il signe dans le KOLNER STADT-ANZEIGER et que reprend la Tribune d'Allemagne, Klaus Bohnhof rejoint son confrère français lorsqu'il écrit: "Les Américains ont mis près d'un siècle pour faire leurs Etats-Unis et il leur a fallu en plus une sanglante guerre civile. Il serait donc pour le moins exagéré d'attendre que les Européens, qui devraient pour cela faire abdiquer une multitude d'Etats nationaux respectueux des traditions, réalisent leur union en l'espace de 25 ans. Mais à côté d'insuffisances flagrantes, ce sont surtout les espoirs déçus, engendrés aussi par des attentes trop haut placées, qui donnent aussi peu d'éclat au vingt-cinquième anniversaire de la création de la Communauté européenne.

"Lorsque les Européens sonnèrent le rassemblement, le souvenir de deux guerres mondiales dévastatrices était encore tout chaud. Aujourd'hui, on n'imagine pas que les Allemands de l'Ouest partent en guerre contre les Anglais ou les Français. C'est peut-être le progrès le plus important de l'unification européenne. Mais il semble déjà tellement évident qu'il ne nous fournit guère l'occasion de la célébrer.

"C'est seulement par l'intégration dans la CECA, la CEE et l'Euratom qu'après le désastre du Troisième Reich, la République fédérale d'Allemagne trouva sa liberté d'action dans le domaine économique, mais aussi et surtout dans le domaine politique. Beaucoup veulent déjà ranger cela dans la rubrique de l'histoire, voire de la nostalgie. Mais ils ne rendent pas justice de cette façon au grand chambardement qui s'est produit en Europe occidentale après 1945.

Certes, la CEE ne doit pas se complaire dans l'évocation exaltée des réalisations de ses premières années. Si elle est devenue aussi l'un des facteurs économiques dominants dans le monde, si elle est devenue également un acteur politique à prendre au sérieux, elle n'est pas dispensée pour autant du devoir de maîtriser ses crises actuelles.

"Il y a toujours des facteurs négatifs. Mais en ce moment ils s'accroissent de façon inquiétante: dix millions de chômeurs, conjoncture languissante, trop peu d'investissements dans les secteurs de pointe et partant mise en péril de la compétitivité, inquiétante inflation, fort différentiel suivant les pays-membres, enchérissement de l'énergie, finances publiques mal en point. "Si tout n'est pas forcément une caractéristique européenne, on en rend pourtant la Communauté responsable. C'est un anniversaire sans joie. Les gouvernements faibles, ou ceux qui se trouvent à la veille d'élections aiment à profiter de l'occasion pour charger la CEE de tous les maux. Mais sans le Marché commun il y aurait sans doute encore plus de chômeurs et une conjoncture encore plus morne.

"Au lieu d'aborder les problèmes avec l'aide de leur grand Marché commun, de plus en plus de membres ont cependant tendance à s'isoler et à rechercher leur salut dans le protectionnisme. Le souvenir de la crise économique mondiale entre les deux guerres, lorsque ce refuge dans l'égoïsme échoua pitoyablement, ne semble plus très vivace.

"C'est là que le dilemme de la CEE devient patent. En temps que "communauté de beau temps", elle a pris un essor rapide et a remarquablement bien fonctionné dans ses années de

jeunesse. Mais lorsque la mer commença à s'agiter, beaucoup de membres crurent bon de courir vers les canots de sauvetages. Ce qui est en flagrante contradiction avec la vieille règle de la marine, selon laquelle c'est presque toujours le bateau qui offre la place la plus sûre.

"Mais il n'est pas question de faire ici le procès de ceux qui ne font rien d'autre que de ruer dans les brancards. Les Britanniques tant décriés font justement beaucoup pour la Communauté en réclamant la mise en oeuvre de la réforme tant attendue de l'onéreux marché agricole, même si ce zèle n'est pas exempt d'égoïsme. Le jeu de poker pour obtenir le plus d'avantages possible n'est que trop humain.

"Le jeu devient désagréable lorsque le but de l'Europe est perdu de vue, ce qui arrive malheureusement souvent. Un exemple décourageant est la querelle sur les contributions financières. Il y a visiblement des injustices à éliminer. Mais lorsque chaque pays membre n'envisage plus de verser au budget communautaire que ce qu'il est à peu près certain de recevoir par la suite, on est loin de l'esprit européen. Il semble bien que cet "esprit" a disparu dans les années 70.

"Depuis, des projets aussi importants que l'union économique et monétaire se couvrent de poussière dans les tiroirs.

"L'union politique agrémentée encore les beaux discours du dimanche, mais elle ne fait plus partie des objectifs retenus par les dix gouvernements. L'Europe stagne.

"Il faudrait peut-être que ses citoyens, auxquels les frontières tenaces et les contrôles douaniers ne donnent vraiment pas le sentiment enivrant d'être désormais tous des Européens, prennent congé d'une illusion à l'occasion de cet anniversaire. Les espoirs d'assister à une prochaine fusion économique et politique avec un gouvernement européen unique semblent irréalisables.

"Pourquoi ne pourrions-nous pas descendre d'une peinture, par exemple sous la forme d'une répartition des tâches entre la Communauté et les Etats nationaux? La CEE pourrait jouer le rôle d'une seconde Chambre supranationale, et les structures nationales traditionnelles resteraient intactes.

"Les Européens convaincus seront sans doute déconcertés par ces propos. Ils vont alléguer que ce n'est pas de la sorte qu'on répondra aux nobles aspirations des fondateurs. Il serait plus réaliste d'implanter la Communauté non pas dans les nuages, mais sur terre".

## LE COURRIER FRANÇAIS EST VOTRE JOURNAL

Le Courrier Français, créé en 1953, est le journal mensuel de la collectivité française au Canada.

Vous y trouverez, tous les mois, des nouvelles fraîches des différentes associations françaises au Canada, une revue de la presse en France, des articles sur les changements de la législation des deux côtés de l'Atlantique, des chroniques sur le cinéma, la littérature, la gastronomie, l'événement québécois, etc.

Le Courrier Français parle le langage des cent mille Français du Canada. Encouragez **vos** journal. Abonnez vos amis. Abonnez-vous (\$7.50 seulement).



Union Nationale Française  
429, avenue Viger  
Montréal Québec H2L 2N9  
Tél.: 845-5195

## La Banque de Montréal:

une  
base  
solide  
pour la



À la Banque de Montréal, nous vous préparons un plan de financement commercial complet, adapté aux besoins de votre entreprise.

Près à terme, maintenant avec remboursement jusqu'à 15 ans, assurance-vie facultative sur le prêt (couverture maximale: \$250 000) et refinancement ne sont que quelques-uns des services offerts.

Pour connaître tous nos services commerciaux, passez voir un de nos directeurs de succursale. Vous verrez pourquoi la Banque de Montréal, c'est du solide!



Banque de Montréal

### DEVENEZ MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Veuillez enregistrer notre demande d'adhésion à la Chambre de Commerce Française au Canada.

en qualité de membre Individuel  Montréal (siège social)  la section de Vancouver   
Corporatif  à la section de Toronto  France   
D'honneur  la section de Québec

Et trouver ci-joint un chèque de \$ ..... en paiement de notre cotisation annuelle conformément aux indications suivantes:

	Cotisation siège social Montréal	Cotisation sections	Cotisation France
Individuel	\$115	\$ 40	F 130 (\$ 30)
Corporatif	\$330	\$ 95	F 450 (\$100)
Honneur	\$850	\$250	

N.B. Toute adhésion recueillie après le 1er juin donne lieu à une réduction de 50% la première année.

Liste des délégués

Nom de la société .....  
Adresse ..... Code postal .....  
Téléphone ..... Télex .....  
Genre d'affaires .....

Nom	Titre	Téléphone
1	.....	.....
2	.....	.....
3	.....	.....
4	.....	.....
5	.....	.....
6	.....	.....
7	.....	.....
8	.....	.....

Inscrire la liste des délégués de votre société dans le cadre ci-contre en indiquant leur titre et en respectant les limites suivantes: un nom pour les membres individuels; trois pour les membres corporatifs et huit noms pour les membres d'honneur.

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner au bureau de la Chambre le plus proche de votre lieu de résidence.



*Le saviez-vous...?*

*Y aviez-vous pensé...?*

## LE DROIT ET VOS AFFAIRES

La chronique de

**Me Raymond Lette** et **Me Bernard Lette**  
(Montréal et Paris) (Paris et Montréal)



Les associés d'une société commerciale en nom collectif sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes de la société. Ainsi, un créancier de la société ayant traité avec cette dernière par l'intermédiaire de l'un des associés, peut tout aussi bien s'adresser pour le paiement, en cas de difficulté, à l'un ou l'autre des associés. C'est pour cette raison que l'on a souvent recours aux autres formes juridiques de société, soit la société en commandite, la société à responsabilité limitée et la société anonyme, qui permettent aux associés, de limiter leur responsabilité.

Si la création d'une société sans limitation de responsabilité est en général un choix conscient exprimé dans une convention de société et annoncée publiquement, entre autres, par l'inscription au registre du commerce, il peut arriver cependant que des commerçants se trouvent associés dans une société "de fait" qui, bien que dépourvue de la personnalité juridique, possède néanmoins selon la jurisprudence certains attributs d'une société normalement constituée, destinés à protéger les créanciers.

Il convient tout d'abord de définir la société de fait: il s'agit d'une société qui n'a aucune existence juridique comme tel, à raison du non accomplissement de formalités nécessaires à sa création ou de l'absence de certains éléments essentiels. Dans un tel cas, la loi accorde une certaine protection aux tiers de bonne foi, qui ne sont pas tenus de vérifier, chaque fois qu'ils contractent avec une "société", que toutes les formalités nécessaires à sa constitution ont été correctement accomplies.

Jusqu'à présent, la jurisprudence avait toujours considéré qu'une société de fait ne pouvait exister qu'à la condition que certaines conditions essentielles à l'existence de toute société, de quelque forme que ce soit, soient réunies.

Par ailleurs, on ne peut parler de société de fait que dans le cas où la société est nulle dans sa forme envisagée.

Enfin, les tribunaux n'appliquent la théorie de la société de fait qu'à partir du moment où une activité réelle a effectivement commencé.

Les éléments essentiels à la création de toute société sont au nombre de trois. D'abord, il faut que chacun des associés ait apporté une contribution, monétaire ou autre. Cet apport, qui peut prendre la forme d'industrie ou de connaissances, ne doit pas obligatoirement être fait au moment de la formation de la société.

Ensuite, il n'y a de société que si les bénéfices de l'entreprise commune sont partagés entre les associés selon une formule quelconque. Enfin, les tribunaux recherchent si les parties ont eu l'intention de créer entre eux une société. Ce dernier élément est subjectif et doit ressortir clairement.

Nous verrons un peu plus loin que cette première exigence, soit la réunion des conditions d'existence d'une société quelconque, autrefois jugée essentielle à la création d'une société de fait, a récemment été mise en question par la Cour de Cassation.

Comme nous l'avons vu plus haut, on ne peut parler de société de fait que si la société est nulle dans la forme dans laquelle elle était envisagée. Cette nullité peut résulter de plusieurs causes, en général l'absence de quelque formalité ou élément essentiel. Cette nullité peut être absolue, si par exemple la société envisagée a un objet illicite, ou relative, résultant par exemple de la minorité de l'un des associés. La jurisprudence a également appliqué la théorie des sociétés de fait dans des cas où les exigences quant à la publicité, c'est-à-dire inscription au registre du commerce, etc., n'avaient pas été respectées.

Rappelons enfin que les tribunaux ont refusé d'appliquer la théorie de la société de fait quand la société n'avait pas encore réellement exercé d'entreprise. Cela ne veut pas dire pour autant que la société doive avoir une activité soutenue.

Récemment, la Cour de Cassation a fait évoluer considérablement la théorie de la société de fait en décidant qu'une telle société pouvait exister même en l'absence de la réunion des trois conditions d'existence des sociétés, soit l'apport des associés, le partage des bénéfices et l'intention commune. Il semblerait qu'il soit aujourd'hui possible pour les créanciers de se prévaloir de cette théorie en montrant qu'une société existait en apparence. En l'espèce, deux commerçants partageaient les mêmes locaux et, par divers moyens, avaient laissé croire qu'ils s'étaient réunis en société. L'un d'eux passa une commande avec un tiers; ce dernier, ne pouvant obtenir paiement de son co-contractant, poursuivit l'autre "associé". La Cour de Cassation statua, que, même si aucune preuve des éléments constitutifs d'une société n'avait été faite, le créancier était justifié de considérer qu'une société de fait existait, sur la seule foi des apparences; de plus, la Cour décida que cette apparence s'appréciait d'une façon globale, "indépendamment de l'existence apparente de chacun des éléments".

Il sera intéressant de suivre l'évolution future de cette jurisprudence. L'arrêt précité de la Cour de Cassation semble toutefois permettre à un créancier d'invoquer l'existence d'une société de fait en se fondant sur les seules apparences. Cette apparence devrait résulter d'une appréciation objective des faits, et non subjective, ce qui permettrait de ne pas tenir compte de l'absence d'intention de créer une société, élément que l'on avait jusqu'alors cru indispensable.



## Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

Syndic

1404, Tour de la Bourse - C.P. 396, Place Victoria  
Montréal, Québec H4Z 1J2, Tél.: 879-1385

CHAMBRE DE COMMERCE  
FRANÇAISE AU CANADA

### TOURNOI DE GOLF ANNUEL

le Jeudi  
27 Mai 1982

au Club de Golf  
de Candiac

Renseignements et  
réservations au  
866-2797/98

## Samson Bélair

Comptables agréés

Québec	Montréal
Ottawa	Toronto
Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski
Trois-Rivières	Sherbrooke
Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles
Matane	Gaspé
Coaticook	Amos
Hinton	

Affiliation internationale  
Moore, Stephens & Co.

## PROMANAC Services immobiliers Ltée

Luc D. Baudouin, EA CPM, président  
GESTION, CONSULTATION,  
SERVICES D'ÉVALUATION  
ET VENTE D'IMMEUBLES

Couvrant l'est du Canada  
Membre des associations immobilières  
locales, nationales et internationales

1331, ave Greene, suite 200 (Westmount),  
Montréal, H3Z 2A5 (514) 933-3646

## MARTINEAU WALKER AVOCATS

George A. Allison, c.r.  
André J. Clermont, c.r.  
Roger Reinhardt  
C. Stephen Cheasley  
Robert M. Skelly  
Roland Forget  
Serge Fortin  
André Larivée  
Jean-François Buffoni  
Marc Nadon  
Paul B. Bélanger  
Jean Masson  
Alain Contant  
Ronald J. McRobie  
Gilles Carli  
David W. Boyd  
Jacques de l'Étoile  
Lise Bertrand  
Mark D. Walker  
Joan E. Monahan

Roger L. Beaulieu, c.r.  
John H. Gomery, c.r.  
Jean H. Lafleur, c.r.  
Richard J.F. Bowie  
Maurice A. Forget  
Pierrette Rayle  
André T. Mécs  
Lawrence P. Yelin  
Michel Messier  
Andrea Francoeur Mécs  
Pierre G. Thibeault  
Dennis P. Griffin  
Marie Giguère  
David Powell  
Robert Paré  
Pierre J. Deslauriers  
Jacques Rajotte  
Joy Goodman-Mailhot  
George Artinian  
George J. Pollack

Peter R.D. MacKell, c.r.  
Robert A. Hope, c.r.  
Bertrand Lacombe  
Jack R. Miller  
Richard Martel  
Claude LeCorre  
James G. Wright  
Claude Brunet  
Wilbrod Claude Décarie  
Donald M. Henty  
François Rolland  
André Durocher  
Éric M. Maldoff  
Reinhold G. Grudev  
Richard LaCoursière  
Brigitte Gouin  
Lucie J. Roy  
Marc L. Paquet  
John A. Coleman  
Lieba Shell

Guy Gagnon, c.r.  
J. Lambert Toupin, c.r.  
F. Michel Gagnon  
Serge D. Tremblay  
Stephen S. Heller  
David W. Salomon  
Serge F. Guérette  
Louis Bernier  
Robert B. Issenman  
Claude Désy  
Graham Nevin  
Richard J. Clare  
Xeno C. Martis  
Raymond Trudeau  
Marie-France Bich  
Daniel Picotte  
C. Anne Hood-Metzger  
Michael E. Goldbloom  
R. Andrew Ford  
Louise Cobetto

### AVOCATS-CONSEILS

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.C., c.r. Robert H.E. Walker, c.r.  
L'Honorable Alan A. Macnaughton, C.P., c.r. Le Bâtonnier Marcel Cinq-Mars, c.r.  
Fernand Guertin, c.r.

Téléphone 395-3535 — Code Régional 514  
Sans Frais d'Interurbain 1-800-361-6266  
Adresse télégraphique — CHABAWA  
Télex 05-24610 BUOY Mit  
Bélinographe (514) 395-3517

Bureau 3400  
La Tour de la Bourse  
C.P. 242, Place Victoria  
Montréal, Canada H4Z 1E9

**PERCY ERSKINE  
NOBBS ARCHITECTE,  
ARTISTE, ARTISAN**

La première exposition des oeuvres de l'architecte montréalais Percy E. Nobbs (1875-1964) sera présentée au Musée McCord du 21 avril au 18 juillet 1982.

L'un des plus importants architectes et urbanistes du Canada pendant la première moitié du siècle, Nobbs a été le second directeur de l'école d'architecture de l'université McGill et, avec son associé George T. Hyde, il a conçu de nombreux bâtiments de qualité à Montréal et ailleurs au pays, notamment l'université de l'Alberta à Edmonton. Le centre social des étudiants de l'université McGill a été le premier ouvrage d'importance de l'architecte; conçu en 1904, il est aujourd'hui occupé par le Musée McCord. A Montréal, il a également conçu le University Club, le nouvel immeuble de la bijouterie Birks, le Drummond Medical et l'Institut de pathologie, avenue des Pins.

Formé selon les principes du mouvement Arts et Métiers de la Grande-Bretagne du début du siècle, il avait été fortement sensibilisé à l'environnement et avait maîtrisé une grande variété de techniques. Cette exposition présentera une partie de ses peintures, meubles, vitraux, fers forgés et plâtres et bien sûr, ses magnifiques aquarelles et dessins architecturaux. La documentation sur Nobbs de la collection d'architecture canadienne de l'université McGill forme l'une des plus remarquables collections au pays et n'a encore jamais été présentée au public. Le conservateur invité, Susan Wagg, a écrit une monographie bilingue sur Percy Nobbs allant de pair avec l'exposition.

Nobbs excellait également à l'escrime et à la pêche à la ligne. Il gagna une médaille d'argent à l'escrime aux Olympiques de 1908 et il créa en 1948 la Atlantic Salmon Association afin de promouvoir des mesures de conservation et d'assurer ainsi la survie de l'espèce.

En septembre, l'exposition Nobbs sera présentée à la Ring House Gallery à Edmonton à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'université de l'Alberta, et sera ensuite présentée au Nickel Arts Museum à Calgary et à la Agnes Etherington Art Centre à Kingston.



Musée McCord, Montréal.

**FREDERICK H.  
VARLEY BY  
CHRISTOPHER VARLEY**

Montreal, April 7 — The first major retrospective since 1954 of works by the Canadian artist Frederick H. Varley will be presented at The Montreal Museum of Fine Arts from April 30 to May 30. *F. H. Varley: A Centennial Exhibition* was organized by the artist's grandson, Christopher Varley, Head Curator at the Edmonton Art Gallery.

Best known as a charter member of the Group of Seven, Frederick Horsman Varley was born in Sheffield, England, in 1881 and immigrated to Canada in 1912. He returned to Europe in 1918 as an artist for the Canadian War Records Office, for whom he created several masterpieces. He returned to Canada in 1920, to show his paintings in the first exhibition mounted by the Group of Seven, at the Toronto Art Museum. Varley, however, never really integrated into the Group, preferring to develop a personal style in which he preserved the tradition of English Romanticism. He was a fervent admirer of J.M.W. Turner, and was profoundly influenced by Turner's work.

Over the following years, Varley travelled from the east to the west coast of Canada, and even into the Arctic, painting, teaching, and exhibiting his work. He lived primarily in Vancouver, Ottawa and Toronto, and also in Montreal for four inauspicious years between 1940 and 1944. In 1964, he was awarded the Canada Council Medal for 1963. Varley continued to paint until 1967, two years before his death in 1969 at the age of 88.

This exhibition, organized in honour of the centenary of his birth, includes nearly 175 paintings, drawings and watercolours, primarily of delicate and mystical landscapes, as well as portraits of extraordinary sensitivity. Early watercolours and drawings executed in England, the best of his paintings from the First World War, as well as portraits from both his Group of Seven period in the 1920s and from his work in British Columbia in the 30s will be on display. Also included are superb later landscapes painted in British Columbia, Ontario and Quebec.

A lavishly illustrated, 195-page bilingual catalogue accompanies this exhibition. In it, Christopher Varley has written an extensive account of his grandfather's life and long career, and presents his work. The catalogue is available at the Museum Boutique for \$20.

*F. H. Varley: A Centennial Exhibition* was organized and first shown at the Edmonton Art Gallery in 1981, and has also travelled to Victoria and Ottawa. Nicole Cloutier, Curator of Early Canadian Art at the Museum, is presenting the exhibition in Montreal; its next and final stop is Toronto.

The Ministère des Affaires culturelles du Québec and the Canada Council have contributed their financial support to the Montreal Museum of Fine Arts for the Montreal presentation of this exhibition. The Canada Development Corporation has generously funded this project.

Dates of the exhibition:  
April 30 — May 30, 1982.

Il aura fallu que l'Indice Général '300' de la Bourse de Toronto perde plus de 36% de sa valeur avant que les investisseurs fassent preuve d'agressivité et occasionnent un renversement de tendance.

Plusieurs demeurent perplexes quant à l'évolution des cours boursiers ces prochains mois, tandis que d'autres ne voient dans le redressement d'avril qu'une correction dite technique lors d'une phase baissière. Il est toutefois intéressant de considérer la durée et l'amplitude des cycles précédents. En moyenne, les sept dernières baisses durèrent cinquante huit semaines et la correction atteignit vingt-sept pourcent. Inutile d'ajouter que le cycle actuel, commencé

en Novembre 1980 se situe déjà parmi les plus importants. De fait, le plus long mouvement baissier depuis les années cinquantes fut celui de 1973-74 qui dura quatre-vingt dix semaines et dont l'amplitude fut de quarante-huit pourcent.

Sur un plan fondamental, les données économiques continuent de décevoir et, paradoxalement, les taux d'intérêt refusent de baisser. Ce phénomène de taux élevés risque de prévaloir aussi longtemps que l'importance des déficits gouvernementaux ne sera atténuée. Un aspect, tout de même réconfortant, la baisse fulgurante des pressions inflationnistes aux Etats-Unis. Ici, il faudra faire preuve d'une meilleure compréhens-

sion des causes internes causant l'inflation avant de pouvoir anticiper une performance similaire aux Américains. Il s'ensuivra donc que nos taux d'intérêt demeureront plus élevés qu'aux Etats-Unis et, de fait, l'écart ne pourra probablement être réduit qu'en sacrifiant le dollar canadien.

Quant aux investisseurs, il leur faudra continuer à composer avec des paramètres dont l'évolution demeure souvent difficile à prévoir. Un exemple: le secteur des pétroles déjà soumis à la mise en place de politiques nationales néfastes se voit maintenant assujéti à une faiblesse des prix sur le plan international, laquelle remet en cause la viabilité même de projets importants!

**UN RESEAU MONDIAL  
A VOTRE SERVICE**



**CREDIT LYONNAIS CANADA**

Filiale du Crédit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tél. : (514) 870-1090

TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tél. : (416) 865-0100

CALGARY : 639, 5th Avenue, S.W., Suite 300 - Tél. : (403) 263-1080



## Tour d'horizon sur les marchés des changes

Par **Pierre Durance**  
Vice-Président Affaires  
Crédit Lyonnais Canada Limitée

### Commentaire général

Le "statu quo" continue sur les marchés des capitaux et sur les marchés des changes. Les mouvements sur les grandes devises ne prennent pas un caractère exceptionnel et ne connaissent pas de grandes amplitudes. Cependant, les variations affaiblies et lentes n'en finissent pas moins par avoir des conséquences relativement importantes, en particulier en ce qui concerne la parité entre le dollar et les autres devises, l'écart se creusant progressivement.

Le monde entier reste suspendu à la reprise économique aux États-Unis, on ne cesse de repousser l'échéance de la crise et les économistes n'osent même plus écrire sur ce sujet.

Un élément positif apparaît cependant dans l'ensemble des économies occidentales, une stabilisation et même une diminution des taux d'inflation. La cause en est certainement en partie la diminution du prix mondial du pétrole, ce qui pourrait favoriser une reprise générale.

Ce ralentissement de l'inflation supprime partiellement la pression à la hausse qui s'exerçait depuis au moins deux ans sur les taux d'intérêt. Le seul élément qui peut pousser les taux d'intérêt vers le haut reste maintenant le contrôle de la masse monétaire (surtout aux États-Unis).

### Dollar U.S.

La période de stabilité des taux d'intérêt a continué durant le mois d'avril. Malgré les chiffres encourageants au niveau de l'inflation et de la progression de la masse monétaire, le mouvement à la baisse se fait attendre. Cependant, le marché semble se convaincre de plus en plus de l'imminence de cette baisse et les opérateurs commencent à agir en conséquence. Il ne faut cependant pas attendre une chute spectaculaire et surtout pas dans le domaine des échéances longues.

Le Dollar U.S., avec la stabilité des taux, conserve une très grande fermeté par rapport aux monnaies Européennes. Le différentiel de taux d'intérêt entre le Dollar et les principales monnaies explique en grande partie cette bonne tenue du dollar. Il est certain que si ce différentiel diminuait, un mouvement à la baisse pourrait s'amorcer.

### Dollar canadien

Les taux d'intérêt ne varient que très peu dans une fourchette très proche de celle des taux U.S. Ce niveau semble bien correspondre aux nécessités économiques du moment, écart normal avec le taux d'inflation, équilibre avec le taux U.S.

On peut penser que si les taux baissaient aux États-Unis les taux canadiens diminueraient moins vite qu'aux États-Unis pour permettre au cours du dollar canadien de se raffermir.

Devant la hausse du cours du Dollar U.S., contre toutes les devises, le dollar canadien a raisonnablement tenu. L'équilibre a été difficile à maintenir et pèse lourdement sur l'économie canadienne.

### Franc français

Le Franc a été assez durement malmené ces dernières semaines. En effet, les fortes variations du dollar contre l'ensemble des devises européennes sont venues s'ajouter à l'effet défavorable qu'ont eu la publication des derniers chiffres de la balance des paiements, et les résultats des élections cantonales.

Le Franc a tendance à se rapprocher de son cours plancher dans le SME et son soutien nécessite une intervention des partenaires. Est-ce que ce mouvement pourra être enrayé? Le marché semble être légèrement pessimiste mais une reprise rapide de l'économie n'est pas à exclure.

Les taux d'intérêt ont remonté très vivement pour protéger le cours de la devise. On peut cependant penser qu'il s'agit d'un mouvement passager, car la politique du gouvernement continue à aller vers une baisse des taux indispensable pour une vraie relance.

### Deutsche Mark

Le Mark, qui tient bien dans le SME, n'en suit pas moins le mouvement général contre le dollar. Il subit par ailleurs, une certaine désaffection qui profite au Franc Suisse. Ces deux monnaies présentaient jusqu'à maintenant, un caractère presque identique de stabilité, les difficultés économiques en Allemagne (chômage en particulier) lui font perdre une partie de cette confiance. Les taux d'intérêt restent relativement bas et sont maintenus volontairement à un niveau inférieur à celui du Dollar U.S.

### Franc Suisse

Cette devise reprend de plus en plus un caractère de refuge devant les incertitudes des marchés de change, la menace d'une chute du dollar continue en effet à être régulièrement évoquée après sa forte hausse des derniers mois.

En conséquence de cet afflux de capitaux, la structure des taux à court terme a repris une allure classique pour cette devise et est maintenant à des niveaux de 5 à 6% pour les échéances inférieures à 6 mois.

**CARON, BÉLANGER,  
DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS**

*Clarkson Gordon*  
Comptables agréés

630, boul. Dorchester ouest, Montréal  
2050, boul. St-Cyrille ouest, Québec  
2, Place Québec, Québec

MEMBRES d'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

## LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES DU SALON DES ARTS MÉNAGERS

Les quatre jours réservés aux professionnels du 51<sup>e</sup> Salon International de l'Équipement Domestique "Arts Ménagers" se sont tenus du 6 au 9 mars 1982 au C.N.I.T. à Paris-La Défense.

Il a été dénombré 41 706 visiteurs professionnels, soit une diminution de 7,34% par rapport au Salon de 1981.

Les visiteurs étrangers sont venus au Salon en quantité équivalente, puisque 3 685 d'entre eux ont été identifiés (moins 0,86% par rapport à 1981 et + 21,50% par rapport à 1980).

Après avoir recueilli l'opinion des représentants des différents secteurs, en particulier des appareils ménagers et électro-ménagers, des cuisines installées, des articles de table et de ménage, nous pouvons avancer que ce 51<sup>e</sup> Salon a été un salon relativement bon, compte tenu de la situation économique présente.

En effet, malgré une certaine inquiétude manifestée par un bon nombre d'exposants avant l'ouverture, les résultats furent satisfaisants dans la plupart des secteurs, en particulier pour les fabricants qui présentaient de nouveaux produits.

## LE 10<sup>e</sup> SIAL

Le SIAL 82 se tiendra du 15 au 20 novembre prochain au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris dans le cadre de la Biennale "Alimentation et Techniques": INTERAL.

Ce sera la 10<sup>e</sup> édition de ce Salon International de l'Alimentation qui a su se placer au premier rang des manifestations alimentaires mondiales.

En 1980, le SIAL avait couvert 53 666 m<sup>2</sup> de stands. En 1982, il occupera les mêmes locaux (Halls 7 et 4) et devrait couvrir près de 56 000 m<sup>2</sup> de stands (sur une superficie brute de 100 000 m<sup>2</sup>).

A neuf mois de son ouverture le SIAL est complet.

Cette importante demande témoigne à la fois du succès du SIAL et du poids économique croissant du secteur agro-alimentaire, en France et dans le monde.

## KIT 82: UN ÉVÉNEMENT MONDIAL

KIT 82 est le premier Salon International du Kit et du Prêt à Emporter pour l'Habitat. C'est en effet la première fois dans le monde que sont rassemblés les meubles, les ustensiles, les accessoires de la maison vendus en kit, sans emballages

prêts à emporter, à l'exclusion de tous objets finis vendus à l'unité qui relèvent d'autres circuits commerciaux.

En effet, le kit est un phénomène économique transcendant qui appelle des modes de distribution inédits et c'est pour les spécialistes de la vente en kit — et ceux qui songent à le devenir, pour une part tout au moins de leur activité — que KIT 82 est organisé: afin qu'ils trouvent dans une seule exposition spécialement conçue pour eux tous les produits d'ameublement, de décoration, de confort et d'usage pour l'habitat.

C'est un salon professionnel s'adressant uniquement aux négociants et où le public n'est pas admis.

Sur plus de 20.000 m<sup>2</sup>, dans les halls d'exposition de Paris-Le Bourget, environ 200 fabricants spécialistes du kit, venus des principaux pays producteurs initiés à cette technique, présenteront leurs réalisations nouvelles aux acheteurs mondiaux.

C'est à l'intention de ceux-ci que la date du 21 au 24 avril a été arrêtée: elle correspond à l'époque des choix avant la constitution des référencements et des catalogues qui doivent être prêts au niveau du détail à la rentrée de septembre.

Une grande rencontre entre spécialistes d'un nouvel horizon économique.

BUREAU D'EXTRÊME-ORIENT:  
ALEXANDRA HOUSE  
31 ST FLOOR, 20 CHATER RD, HONG KONG  
TÉLÉPHONE 5-251202  
TÉLÉX NO. 76216 "PVHK" HX  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "HONGOBSJAC"

BUREAU EUROPÉEN:  
17, AVE. GEORGE V, PARIS 75008, FRANCE  
TÉLÉPHONE 720-3357  
TÉLÉX NO. 640236F "PAROBSJ"  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PAROBSJAC"

*Phillips & Vineberg*  
Avocats

*Edifice de la Banque Royale du Canada*  
1, Place Ville Marie, Montréal H3B 2A5

*Téléphone (514) 866-8541*  
*Télex No. 05-25587 - Adresse télégraphique "Obsjac"*

# LES SALONS FRANÇAIS

Des renseignements complémentaires sur les salons ou sur les facilités de voyages peuvent être obtenus en écrivant à : Salons Spécialisés Français, 1080 Beaver Hall, suite 820, ou en téléphonant à 861-7841. Des cartes d'entrée gratuites sont à votre disposition pour tous les salons.

## UN SIG RICHE EN ENSEIGNEMENT

Quatre journées de salon professionnel — SIG 82, du 6 au 9 mars — ont permis de noter une gerbe d'enseignements concernant le secteur de l'équipement du ski. On avait abordé ce 25<sup>e</sup> salon international des articles et de la mode des sports d'hiver avec une certaine circonscription. Une courbe de croissance inquiétante (6% au lieu de 15% de ces dernières années), deux saisons où la neige, notamment aux Etats-Unis, gros marché s'il en est, avait cruellement manqué au rendez-vous de l'hiver, une ambiance assez morose au niveau des professionnels (une certaine inflation) tous cela fit que ce salon du 25<sup>e</sup> anniversaire s'ouvrait dans une intéressante quoique crispante perspective. Un premier bilan laisse apparaître un fait capital: devant cette suite de questions, les professionnels font face.

Une constatation: le salon de Grenoble, a parfaitement rempli son rôle de plaque tournante de la profession. 650 exposants, dont 240 étrangers, toutes les marques mondiales présentes ou représentées, un nombre de visiteurs égal à celui de 1981, une animation parfaitement orchestrée (avec la remise de cadeau souvenir aux trente plus anciens exposants du SIG, ceux du tout début en 1958), beaucoup de réunions professionnelles...

## BILAN SATISFAISANT POUR LE 21<sup>E</sup> SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL

Plus de 300 000 visiteurs sont venus au C.N.I.T. pour le XXI<sup>ème</sup> Salon Nautique International; c'est-à-dire un nombre sensiblement équivalent à celui de 1981.

Ainsi l'intérêt du public pour la navigation de plaisance, malgré une certaine morosité, malgré une saison 1981 incertaine, ne s'est nullement démenti. De plus, à audience équivalente, il a été constaté un niveau de qualité des visiteurs supérieur au précédent Salon; public intéressé et informé confirmant le désir de naviguer des Français.

Cependant, les concrétisations d'achats n'ont peut-être pas été toujours à la hauteur de cet intérêt soutenu. En fait, on constate de plus en plus que le Salon est plus un outil promotionnel pour la profession qu'un moyen de ventes: on veut voir, visiter, discuter, peser le pour et le contre; on achète souvent plus tard. D'ailleurs, un important constructeur de petites embarcations ne dit-il pas que les ventes au Salon représentent moins de 1% de son chiffre annuel? Appréciation peut-être à nuancer dans la taille des bateaux.

Par ailleurs, on aura vu aussi un certain nombre de clients concrétiser des

intentions d'achats manifestées en 1981 et remises par l'attentisme que nous avons connu.

Enfin, sur le plan général, constatation très intéressante la reprise de confiance des réseaux de distribution sur lesquels repose une bonne part du dynamisme du marché.

## THE 17TH INTERNATIONAL LIGHTING EXHIBITION A TRADE FAIR DEVOTED TO INNOVATION

The 17th S.I.L. (INTERNATIONAL LIGHTING EXHIBITION) which was held in Paris from January 13th to 18th 1982, was a very successful show from several points of view, i.e.:

- VISITORS: Their number (21.685) increased by 9,3% compared to last year. This is quite a remarkable growth. As was expected, the number of visitors from abroad dropped (to 2.982 — from 3.853) but we must point out that this is due to the fact that the furniture exhibition — held concurrently — was a national show this year (French Exhibitors only taking part).
- Business carried at the exhibition produced good results especially as far as fitted lamps were concerned. Contemporary style lighting was also successful.

## BULLETIN D'ABONNEMENT — SUBSCRIPTION ORDER

Je désire souscrire un abonnement me donnant droit aux 10 numéros annuels de la Revue ACTION CANADA FRANCE.

Please enter my annual subscription for the magazine ACTION CANADA FRANCE, ten issues a year.

Nom / Name \_\_\_\_\_  
Compagnie / Company \_\_\_\_\_  
Adresse / Address \_\_\_\_\_  
Ville / Town \_\_\_\_\_  
Code Postal / Code \_\_\_\_\_ Pays / Country \_\_\_\_\_  
Téléphone / Phone \_\_\_\_\_

Ci-joint mon chèque   
Payment enclosed

Veuillez me facturer   
Please bill me

\$ 12 Canada

\$ 15 France et autres Pays/France and other countries

## PRODUITS FRANÇAIS ET/OU AGENCES AU CANADA

- A. 6401** Fabricant français d'équipements pour laboratoires en kit cherche distributeur canadien.  
French manufacturer of kit equipment for laboratories seeks canadian distributor.
- A. 6402** Fabricant français de tours à repousser et à fluo tourner cherche débouché sur le marché canadien.  
French manufacturer of spinning and fluo-turning lathes seeks opportunities on Canadian market.
- A. 6403** Fabricant français de vêtements de cuir et de peaux lainées cherche agents canadiens.  
French manufacturer of leather and sheepskin suede clothes seeks canadian agents.
- A. 6404** Société de décolletage industriel cherche opportunités sur le marché canadien.  
Firm specialized in industrial screw cutting seeks opportunities on canadian market.
- A. 6405** Fabricant français de pull-over pour femme cherche distributeur canadien.  
French manufacturer of women pull-over seeks canadian distributor.
- A. 6406** Fabricant français d'un appareil d'injection à froid de prothèse dentaire, d'un type nouveau, cherche distributeurs canadiens.  
Société française ayant mis au point un matériau nouveau destiné à la confection de porte-empreintes pour les laboratoires de prothèse dentaire, cherche à céder sa licence pour la fabrication du produit en question au Canada.  
French Manufacturer of a new cold temperature injection equipment for dental prosthetics seeks canadian distributor.  
French manufacturer of a new material for the moulds making in dental prosthetics laboratories seeks a canadian partner for licenced manufacturing.  
\* Contacter Service Commercial International  
C.C.I. du Lot et Garonne  
B.P. 279 — 52 Cours Gambetta  
47007 Agen (France)  
tél. (53) 66.79.96 — télex: CHAMCO 560800 F
- A. 6407** Fabricant Français d'huiles lubrifiantes cherche distributeur au Canada.  
French manufacturer of lubricating oil seeks canadian distributor.
- A. 6408** Société française cherche distributeur au Canada pour un produit assurant la protection des véhicules pour l'insonorisation, l'anti-gravillonage, l'anti-oxydation et l'étanchéité.  
French company seeks canadian distributor for its product which provides vehicle's protection against noise, oxydation and wet.
- A. 6409** Fabricant français de briquets de luxe cherche agent canadien (tarif disponible)  
French manufacturer of lighter de luxe seeks canadian agent (rate card available).
- A. 6410** Société française spécialisée dans la conception et la réalisation de filtres à liquides ou à gaz cherche distributeur sur le marché canadien.  
French firm specialized in the conception and realization of gas and liquid filters seeks canadian distributors.
- A. 6411** Fabricant français d'équilibreurs élastiques cherche partenaire canadien en vue de commercialisation et/ou fabrication sous licence de ses produits.  
French manufacturer of elastic stabilizers seeks canadian partner.
- A. 6412** Fabricant français de ceintures de luxe pour homme cherche un agent pour son département "Diffusion Courrèges".  
French manufacturer of belts de luxe for men seeks agent for its "Diffusion Courreges" division.
- A. 6413** Entreprise française située en Charente Poitou, spécialisée en électricité industrielle et pose de lignes cherche acquéreur canadien.  
French company located in Charente Poitou area, specialized in industrial electricity realization and laying of cables seeks canadian acquisition.
- A. 6414** Fabricant français de produits de haut de gamme pour le bain cherche distributeur canadien.  
French manufacturer of top scaled products for the bath seeks canadian distributor.
- A. 6415** Société française hautement spécialisée dans la fabrication de produits parachimiques pour l'électronique cherche distributeur canadien.  
French manufacturer of parachimical products for the electronic industry seeks canadian distributor.
- A. 6416** En vue de son implantation au Québec comme *investisseur*, dirigeant de société, 36 ans, français, membre de Chambre de Commerce, Vice-président du Syndicat des Imprimeurs, offre à imprimerie ou agence de publicité souhaitant se développer ou dynamiser son expansion:  
1° - Un apport progressif en capital de l'ordre de 200.000 \$ canadiens.  
2° - Le fruit de treize ans d'expérience professionnelle réussie à la tête d'une imprimerie spécialisée dans l'édition publicitaire de qualité où sa formation de concepteur créateur lui a permis d'intégrer les services d'une agence de publicité.
- A. 6417** Centre Montréal, quartier résidentiel, maison pierre, 5 chambres, 3 bains, grand jardin clôturé, garage et parking, très bon état, renseignements tél. 861-7841.

## Demandes d'emploi:

- D. 6401** Français, 38 ans, formation ingénieur technique et gestion, expérience de gérance d'une entreprise de mécanique cherche poste à responsabilité.
- D. 6402** Secrétaire sténo-dactylo, cherche poste à Montréal.
- D. 6403** Française, maîtrise de droit public et diplôme de gestion, expérience de gestion budgétaire cherche poste financier ou budgétaire.
- D. 6404** Canadienne, spécialisée en histoire, diplôme de gestion cherche poste d'analyste ou de gestion.
- D. 6405** Français, expérience de la comptabilité cherche poste équivalent.
- D. 6406** Diplômée d'un baccalauréat d'enseignement cherche poste permettant de mettre à profit ses qualités pédagogiques.
- D. 6407** Française, formation comptable et marketing, cherche poste équivalent.
- D. 6408** Française, expérience approfondie de la vente et de l'import-export à un niveau décisionnel cherche poste équivalent.

## NOUVELLES PROPOSITIONS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'honorable Herb Gray, ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger a annoncé la décision prise par le gouvernement à l'égard de plusieurs propositions d'investissement étranger, dont:

— Proposition d'Anoflex Canada Limitée de Lachine, Québec, entreprise appartenant entièrement à la Société des Raccords Anoflex S.A. de Dardilly, France, visant la création d'une nouvelle entreprise à Lachine, Québec, qui fabriquerait et(ou) vendrait des raccords et des garnitures pour diverses applications pneumatiques et hydrauliques.

— Proposition de MM. Alberto Ayala et de Jean-Louis Dubuit, tous deux de Paris, France, visant la création d'une nouvelle entreprise à Montréal, Québec, qui assemblerait, vendrait et exporterait des machines à imprimer et à graver de toutes sortes, et distribuerait également l'encre requise pour l'utilisation de ces machines. La proposition est réputée avoir été autorisée.

— Proposition de Canfarge Ltd. de Montréal, Québec, filiale en propriété exclusive de Canada Cement Lafarge Ltd. de Montréal, Québec, sous le contrôle de la Lafarge Coppée S.A. de France, visant l'acquisition de Chown Enterprises Ltd. de Sussex, Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une entreprise qui fabrique et vend du béton prêt à l'emploi.

— Proposition de la S.A. Entreprise Lancuit de Vernon, France, visant la création d'une nouvelle entreprise à Montréal, Québec, qui exporterait des produits de construction et des matériaux connexes de fabrication canadienne.

## ORDINATEURS COMMODORE OUVRE UN BUREAU AU QUÉBEC

Ordinateurs Commodore annonce l'ouverture d'un bureau chargé de promouvoir les ventes de micro-ordinateurs dans les secteurs institutionnel et commercial au Québec et d'appuyer les marchands autorisés Commodore. Ce bureau s'occupera également des activités engagées par la compagnie dans les provinces de l'Atlantique.

M. Gérald Gauthier a été nommé directeur des ventes pour l'est du Canada et c'est lui qui assume la responsabilité du bureau. M. Gauthier exercera ses fonctions à Montréal. Il possède déjà une vaste expérience des ventes et du matériel informatique grâce à des postes qu'il a occupés à la Northern Telecom Limitée et auprès de maisons de vente et de service après-vente pour les systèmes.

Le nouveau bureau de Commodore est situé au 625, avenue du Président-Kennedy, Bureau 400, Montréal, Québec, H3A 1K2, (514) 287-9513, télex: 05-267574.

Ordinateurs Commodore est le plus important manufacturier de micro-ordinateurs au Canada et l'un des principaux fournisseurs de systèmes de micro-ordinateurs mis à la disposition des salles de classe et des bureaux au Canada.

## CANTERRA ENERGY LTD

Canterra Energy Ltd. is the new name for Aquitaine Company of Canada Ltd. following its acquisition by Canada Development Corporation.

Canterra Energy Ltd. is also the name under which the group including CDC Oil & Gas Ltd. and the oil, gas and sulphur assets of Texasgulf in Canada will be operated.

The name reflects the main objectives of the new group: the development of energy resources from the earth (Terra) of Canada (Can).

John O'Brien, executive vice president of Canada Development Corporation and Chairman of the board of Canterra Energy Ltd. said: "The asset mix of the three companies brought together is very complementary and I am very enthusiastic about the prospects of this new entity. Canterra will be an innovative and leading force in the Canadian petroleum industry. Canterra will be managed as an autonomous entity with its own Board of Directors.

Bernard F. Isautier, president and chief executive officer of Canterra Energy Ltd. said the new group will be the fourth largest Canadian petroleum company and the eleventh largest in the industry with combined assets of over \$3 billion.

In addition to having the seventh largest exploration acreage in western Canada, Canterra has a very significant and dominant position in frontier areas and is aggressively seeking new farm-in opportunities. As a one hundred per cent Canadian company, Canterra will be in a position to capitalize on the benefits associated with the Petroleum Incentives Program.

Canterra will be the largest producer of sulphur in Canada and Mr. Isautier, who is chairman of Cansulex, the marketing organization for the majority of Canadian sulphur producers on the offshore markets, sees the creation of Canterra as a move that will reinforce the leadership of Cansulex in world sulphur marketing.

Canterra also has interests in heavy oil and tar sands pilots in Alberta and Saskatchewan.

Canterra is interested in diversifying in petrochemicals. The Company has submitted a proposal to the Government of British Columbia

## OFFRE SPECIALE LORS DE VOTRE PROCHAIN VOYAGE EN FRANCE CET ETE

### ACHETEZ VOS BILLETS D'AVION CHEZ NOUS ET PROFITEZ DE CETTE OFFRE SPECIALE

\*ROULEZ EN: R18GTL et PAYEZ  
le prix d'une R5 soit: \$629,00

\*ROULEZ EN: Horizon GLS et PAYEZ  
le prix d'une Samba soit: \$599,00

\*Ces tarifs s'appliquent sur la location  
d'une voiture pendant 3 semaines selon  
le plan Achat-Revente.

### AUTRES TARIFS SPECIAUX/ PLAN ACHAT-REVENTE

Catégorie Voiture	3 semaines	4 semaines
<b>RENAULT</b> R 9 GTL R20 TS	645,00 1315,00	780,00 1475,00
<b>CITROEN</b> GSA Club Berline CX Berline	816,00 1328,00	937,00 1523,00
<b>TALBOT</b> 1510 LS SOLARA GLS	825,00 900,00	940,00 1090,00

## VOYAGES TOP TOURS 861-4745

Ne tardez pas à réserver  
Offre limitée dans le temps

Tarifs sujets à modification sans préavis

to construct a \$1.2 billion petrochemical/fertilizer complex in B.C.'s, lower Mainland. If approved, completion and start-up are scheduled for the end of 1985.

Plans for 1982 include an exploration and capital expenditures program of close to \$500 million.

Up to \$150 million could be allocated to frontier exploration. The Company is finalizing an 18-month contract for a dynamically-positioned drillship for its operations on the East Coast.

Around \$150 million will be spent in exploration in western Canada, in Alberta, B.C. and Saskatchewan, with particular emphasis on new oil.

A new miscible flood will be implemented in Rainbow, the incremental production of which will qualify for New Oil Prices.

Construction of the pipeline from Hanlan, Brown Creek and Pembina-Brazeau to the Ram River gas processing plant will start in 1982.



La table d'honneur à l'occasion du déjeuner-causerie de M. Michel JOBERT, Ministre Français du Commerce Extérieur, le 2 Avril 1982. (Photo S. Nantel-Poucet.)

## NOMINATIONS:

- Bell Canada annonce la nomination de Claude Beauregard au poste de vice-président adjoint, affaires publiques, Région du Québec.

- Stikeman, Elliott are pleased to announce that Jacques Courtois, Q.C., joined their Montreal office as a partner, on March 15, 1982.

- Le conseil d'administration du Groupe SNC a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Paul Gourdeau au poste de président et chef de la direction, au cours de son assemblée annuelle M. Gourdeau occupait jusqu'alors les fonctions de président et chef de l'exploitation. M. Camille Dagenais, auparavant président du conseil et chef de la direction, est maintenant président du conseil d'administration.

- The appointment of Paul Desmarais, Jr. to the Board of Directors of Montreal Trust is announced by Paul Britton Paine, Q.C., Chairman and President.

Mr. Desmarais is Vice-President of Power Corporation of Canada in Montreal. A graduate of McGill University and the European Institute of Business Administration, he is also a Member of the Executive Committee of Pargesa Holdings, S.A., Switzerland.

- Nous apprenons la récente nomination de M. Jean-Michel LANDAU au poste de Directeur Général du Club Méditerranée pour la région est du Canada. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès, ainsi qu'à M. Michel VILLEMEJANE qui nous quitte pour prendre la direction générale du Club Méditerranée en Belgique.

- L'Honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat à la petite entreprise, a le plaisir d'annoncer l'élection de M. Louis-Paul Nolet, c.a., au conseil d'administration de la Banque Fédérale de Développement. M. Nolet est conseiller chez Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés et conseiller spécial du Groupe Lavalin. De plus, il est président de l'Office d'expansion des entreprises du ministère de l'Industrie et du Commerce fédéral et siège sur plusieurs conseils d'administration de compagnies canadiennes.

## COMMUNIQUÉS

de la Chambre de Commerce Française au Canada

### Manifestations:

#### MONTREAL:

- L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Française au Canada a été fixée au vendredi 4 juin 1982. M. Maurice FERTEY, Président Directeur Général d'American Motors Canada Inc. sera le conférencier invité d'honneur à cette occasion.
- Le tournoi de golf annuel aura lieu, suivant la tradition, le jeudi 27 mai 1982 au club de golf de Candiac (renseignements et inscriptions au Secrétariat de la Chambre Tél. 866-2797/98).
- Monsieur Pierre MAUROY, Premier Ministre français a été le conférencier invité d'honneur d'un déjeuner-causerie qui s'est déroulé à l'Hôtel Méridien devant plus de mille personnes. Ce déjeuner était organisé par la Chambre de Commerce du District de Montréal, en collaboration avec le Montreal Board of Trade, la Chambre de Commerce de la Province de Québec, et la Chambre de Commerce Française au Canada.

### Nouveaux membres:

#### MONTREAL:

##### ● Corporatifs:

MM. L. TOUCHEBEUF  
G. HALASZ

Mlle L. LANDRY  
de TOPTOURS Ltée

Mme Michèle VAUHOUTTEGHEM,  
Présidente

M. Marcel GERVAIS,  
Conseiller

M. Olivier CHATELLIER,  
Conseiller de la Société M.V. de  
l'Artisanat International Inc.

##### ● Individuels:

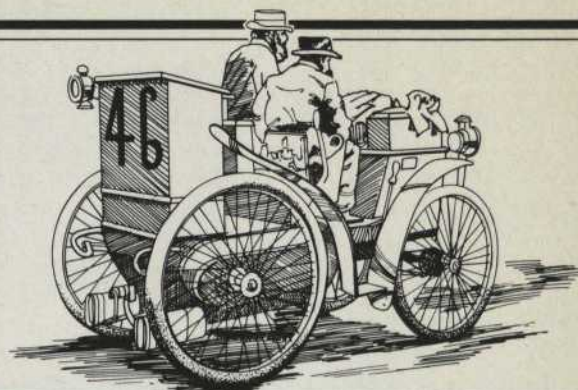
M. Daniel MIGNAULT  
Commissaire Industriel de la Ville de  
Sherbrooke

M. Yves JOLY  
de SAUR CANADA Inc.

# Quand on parle innovations ...

## 1895

Michelin impose une nouvelle solution à la roue pour automobile, le **PNEUMATIQUE**. Cette innovation, en permettant aux véhicules de rouler plus vite, entraînera l'évolution rapide des moteurs et le développement de l'automobile.

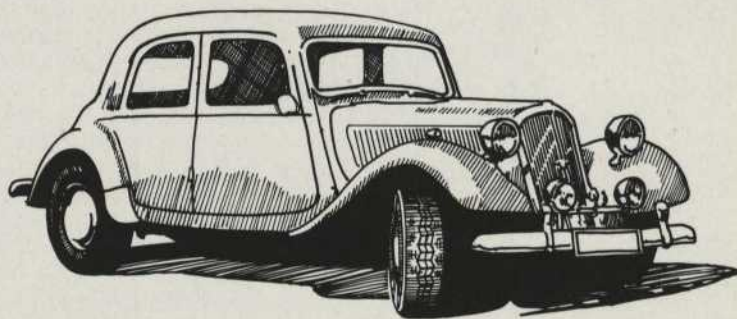


## 1926

Le pneu "**CONFORT**" pour Poids Lourd, une innovation Michelin qui permettra aux camions de transporter des charges plus lourdes, à des vitesses plus rapides sans détériorer les routes.

## 1948

Michelin révolutionne l'industrie avec l'introduction du **PNEU RADIAL**. Cette innovation, tout en réduisant la résistance au roulement, augmente la longévité des pneus et permet une économie d'essence appréciable.



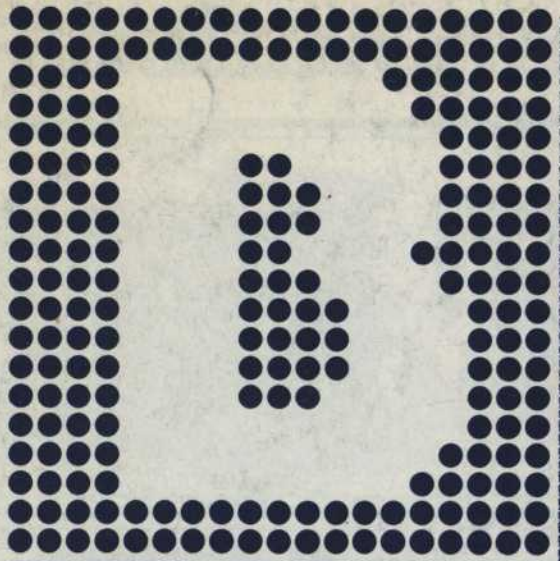
## Aujourd'hui

Avec le super-radial **TRX**<sup>®</sup>, Michelin réinvente l'ensemble pneu/roue. Cette innovation permet d'entrevoir des solutions pneumatiques jusqu'ici impensables en alliant concomitamment tenue de route, confort, sécurité et économie d'essence.



# MICHELIN

*c'est toute la différence*



AMMAN • ...  
 BARCELONE • BELGRADE  
 LUX • BRAZZAVILLE • BRISBA  
 ANDI • CALCUTTA • CANBERRA  
 AR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN  
 E-FRANCE • FRANCFORT-SUR-LE-M,  
 KARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWEI,  
 LISBONNE • LOME • LONDRES • LOS  
 MANCHESTER • MANILLE • MARRAKECH •  
 MONTE-CARLO • MOSCOU • NAIROBI • NA  
 YORK • NIAMEY • NICE • NOUMEA • OSA.  
 PERTH • POINTE-A-PITRE • PORT-AU-  
 ROME • ROTTERDAM • SAINT-DENIS •  
 SAO PAULO • SEOUL • SINGAPOUR • STO  
 TOKYO • TUNIS • VARSOVIE • YAOUNDI  
 AMMAN • AMSTERDAM • ANVERS • AT  
 ONE • BELGRADE • BERLIN • BEYROUTH  
 BRAZZAVILLE • BRISBANE • BUDAPEST • BU  
 CANBERRA • CANTON • CARACAS  
**VANCOUVER • EDMONTON • CALGARY • TORONTO • MONTRÉAL • QUÉBEC • HALIFAX**  
 CASABLANCA • CAYENNE • CHICAGO • DAKAR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN • DUSSELDORF •  
 FORT-DE-FRANCE • FRANCFORT-SUR-LE-MAIN • GENÈVE • GEORGE TOWN • HAMBOURG • HON  
 KONG • HOUSTON • JAKARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWEIT • KUALA LUMPUR • LAGOS • LE C  
 LIBREVILLE • LILLE • LISBONNE • LOME • LONDRES • LOS ANGELES • LUXEMBOURG •  
 MARRAKECH • MARSEILLE • MELBOUR  
 MADRID • MANCHESTER • MANILLE • MARRAKECH • MARSEILLE • MELBOUR  
 MEXICO • MILAN • MONACO • MONTE-CARLO • MOSCOU • NAIROBI • NANTES • NASSAU • NE  
 NEWPORT BEACH • NEW YORK • NIAMEY • NICE • NOUMEA • OSAKA • OSLO • OUAC  
 PANAMA • PARIS • PEKIN • PERTH • POINTE-A-PITRE • PORT-AU-PRINCE • PORT  
 RENNES • RIO DE JANEIRO • ROME • ROTTERDAM • SAINT-DENIS • SALISBURY  
 FRANCISCO • SAN JOSE • SAO PAULO • SEOUL • SINGAPOUR • STOCKHOLM • SYD  
 TEHERAN • TOULOUSE • TOKYO • TUNIS • VARSOVIE • YAOUNDE • ZURICH  
 ADELAÏDE • AGADIR • AMMAN • AMSTERDAM • ANVERS • ATHÈNES • BA  
 BANJUL • BARCELONE • BELGRADE • BERLIN • BEYROUTH • BIRMINC  
 BRAZZAVILLE • BRISBANE • BUDAPEST • BUENOS AIRS  
 CANBERRA • CANTON • CARACAS • CA  
 DAKAR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN • DUSSELDORF  
 FRANCFORT-SUR-LE-MAIN • GENÈVE • GEORGE TOWN  
 JAKARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWEIT  
 LISBONNE • LOME • LONDRES

# BNP

## Banque Nationale de Paris (Canada)

Au Canada depuis vingt ans et banque pan-canadienne\* à part entière, la Banque Nationale de Paris (Canada) relie directement le milieu des affaires canadien aux 77 pays du monde où la BNP, première banque mondiale\*\*, symbolise l'excellence.

\* La Banque Nationale de Paris (Canada) a des bureaux à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal, Québec et Halifax.

\*\* Source: American Banker 1980

